

Version consolidée

TI23151 - 15

**STRATEGIE DE L'UNION AFRICAINE POUR LE
DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET INDUSTRIES EN AFRIQUE**



UNION AFRICAINE

Table des matières

Acronymes et abréviations	2
Résumé analytique.....	3
Chapitre 1 : Introduction.....	7
Chapitre 2 : Les PME en Afrique: principaux enjeux et opportunités	9
Enjeux.....	10
Au niveau mondial.....	10
Au niveau continental.....	11
Au niveau régional	11
Au niveau national.....	14
Principales opportunités	16
Chapitre 3 : Cadres et initiatives régionaux, nationaux et continentaux existants sur les PME, l'entrepreneuriat et l'industrialisation	18
Initiatives nationales pour promouvoir l'esprit d'entreprise et l'industrialisation	19
Chapitre 4 : Analyse rationnelle de la Stratégie PME de l'UA et de ses piliers.....	21
Raison d'être de la Stratégie	21
Pilier 1: Créer un environnement économique propice et garantir l'accès à l'infrastructure et à l'énergie.....	22
Pilier 2: Faciliter l'innovation et la technologie et promouvoir les start-ups, les secteurs fondés sur la connaissance et les entreprises axées sur la croissance	0
Pilier 3: Assurer l'accès au financement.....	14
Pilier 4: Accès aux marchés	20
Pilier 5: Promouvoir les services de développement des entreprises.....	28
Pilier 6: Pratiques d'apprentissage et gestion des connaissances	31
Pilier 7: Promouvoir l'entrepreneuriat inclusif.....	35
Annexes	40

Acronymes et abréviations

AIDA	Accélération du développement industriel en Afrique
VMA	Vision minière africaine
BIAT	Stimuler le commerce intra-africain
CAADP	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
ZLEC	Zone de libre-échange continentale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EPZ	Zone franche industrielle pour l'exportation
IDE	Investissement direct étranger
PIB	Produit intérieur brut
CVM	Chaînes de valeur mondiales
TIC	Technologies de l'information et de la communication
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
PIDA	Programme de développement des infrastructures
PPP	Partenariat public-privé
R & D	Recherche et développement
CVR	Chaînes de valeur régionales
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
ZES	Zone économique spéciale
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries
ASS	Afrique subsaharienne
STISA	Stratégie de la science, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique
STI	Science, technologie et innovation
ZLE	Zone de libre-échange tripartite
UAM	Union du Maghreb Arabe

Résumé analytique

Les prix élevés des produits de base, l'augmentation de la demande intérieure et l'amélioration de la gouvernance économique, la diversification des échanges et la croissance de l'investissement direct étranger figurent parmi les principaux facteurs ayant contribué à la forte croissance économique de l'Afrique, qui s'est établie en moyenne à 5% au cours de la dernière décennie. Cependant, malgré cette performance économique positive dans de nombreux pays du continent, le taux de chômage et la pauvreté restent élevés sur le continent avec l'augmentation du nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue dans la région.

La stratégie visant à relever les défis socio-économiques de l'Afrique repose principalement sur la création d'un environnement favorable et la révolution de l'entrepreneuriat dans le but de transformer les économies africaines en industrialisation. Les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent jouer un rôle important et contribuer à cette initiative ambitieuse grâce à leurs contributions éventuelles critiques en créant les conditions favorables à l'industrialisation.

Même à l'heure actuelle, les petites et moyennes entreprises et/ ou industries (PME / I) constituent la principale source d'emploi et la base des économies en Afrique. Malgré leur potentiel de contribution à la croissance économique et à la transformation de l'Afrique, les PME n'ont pas encore été pleinement intégrées aux chaînes de valeur et aux systèmes commerciaux, régionaux et internationaux. Leur grand potentiel de performance bien meilleure est resté sous-utilisé. Cela s'explique en partie par le fait que leurs performances et leurs capacités de production n'ont pas été suffisamment développées avec le soutien nécessaire aux niveaux national, régional et continental. Les PME / I sous-utilisés, mais potentiellement dynamiques n'ont pas encore pleinement contribué à la croissance économique inclusive et transformatrice que le continent s'est employé à réaliser. Les PME et les entrepreneurs auraient pu contribuer à résoudre le chômage croissant qui entraîne notamment le déplacement de plus en plus de jeunes et la migration à l'intérieur du continent, la pauvreté et l'exclusion sociale et ce par le biais de l'industrialisation fondée sur les produits de base, ainsi que le commerce intra-régional et intra-africain et par l'utilisation des chaînes de valeur régionales et mondiales.

Reconnaissant l'importance de la croissance tirée par le secteur privé pour contribuer au développement économique de l'Afrique, la 20^e Session ordinaire de la Conférence des ministres africains de l'industrie de l'Union africaine (CAMI 20) sur le thème: *Accélérer l'industrialisation de l'Afrique dans le cadre de l'agenda de développement post-2015*, a identifié l'industrialisation comme base du développement, le secteur privé jouant un rôle essentiel dans le soutien de l'industrialisation durable. Afin de tirer parti du potentiel de

l'industrialisation pour contribuer au développement économique de l'Afrique, la CAMI a enjoint les États membres de :

- créer un environnement favorable à la création et au fonctionnement des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries (PMI);
- placer les PME et les PMI au centre du développement tiré par le secteur privé;
- élaborer des instruments et des mesures politiques visant à faciliter l'enregistrement et le fonctionnement des PME et PMI, leur accès au financement et à les préparer à l'exportation;
- intensifier les interventions visant à développer les chaînes de valeur et les grappes de production sur le continent;
- envisager des mesures pour aider les PME et les PMI tant dans le secteur informel que dans le secteur formel;
- élaborer des politiques visant à donner aux femmes et aux jeunes les moyens de participer efficacement à l'industrialisation ;
- promouvoir les grappes et les consortiums d'exportation pour faciliter l'intégration des PME et des PMI.

Dans le cadre des efforts visant à inspirer la croissance économique et la transformation sur le continent, l'UA a élaboré cette stratégie en faveur des PME pour l'Afrique. La Stratégie de l'UA pour les PME vise à «développer des économies compétitives, diversifiées et durables, reposant sur des secteurs dynamiques, entrepreneuriaux et industriels générateurs d'emplois, réduisant la pauvreté et favorisant l'inclusion sociale».

Compte tenu de l'avantage comparatif de l'UA à faire participer les CER et les États membres et du fait que le secteur privé en Afrique n'a pas été une source importante de croissance de l'emploi durable, diversifiée et compétitive, la Stratégie identifie comment l'UA peut utiliser son pouvoir de mobilisation pour impliquer les CER et les États membres

dans le processus d'examen des moyens de renforcer et de redynamiser l'engagement du secteur privé dans les PME afin d'atteindre l'objectif fixé.

Afin de progresser de manière significative dans la réalisation de la vision de l'UA, la Stratégie repose sur les sept piliers suivants :

- créer un environnement économique propice et garantir l'accès à l'énergie et à l'infrastructure ;
- faciliter l'innovation et la technologie et promouvoir les startups, les secteurs fondés sur la connaissance et les entreprises axées sur la croissance ;
- promouvoir l'accès à des financements innovants ;
- garantir l'accès aux marchés, la compétitivité des exportations et l'intégration régionale ;
- promouvoir les services de développement des entreprises et le renforcement des capacités institutionnelles ;
- promouvoir les pratiques d'apprentissage et la gestion des connaissances ;
- promouvoir l'entrepreneuriat inclusif (jeunes, femmes) et le développement des moyens d'existence.

Les principales actions prioritaires décrites dans le document de stratégie se résument comme suit :

- **améliorer l'environnement économique** en harmonisant les politiques nationales et régionales, ainsi que les cadres réglementaire et institutionnel relatifs à l'entrepreneuriat, à l'industrialisation, à la science, technologie et innovation (STI), en vue de la création de PME et/ou PMI en encourageant les entrepreneurs à se lancer dans les activités commerciales ;
- **donner la priorité à la formalisation** des startups et des entreprises informelles (notamment en enregistrant les entreprises informelles en tant que fournisseurs de formation en apprentissage) afin d'accroître la création d'entreprises, de stimuler la croissance des entreprises informelles, d'accroître leur productivité et de faciliter la transition des économies africaines vers les économies formelles;
- **donner la priorité aux mesures de protection sociale pour le secteur informel**, notamment les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les femmes entrepreneurs, afin d'accroître leur productivité, de promouvoir le travail décent et de réduire la pauvreté;
- **donner la priorité à la participation** des PME et/ou PMI, des MPME et des entrepreneurs aux chaînes de valeur régionales et mondiales, afin de

stimuler la productivité des entreprises et des entrepreneurs par le renforcement des compétences tout en renforçant leur compétitivité;

- **donner la priorité à la croissance des secteurs à forte productivité ainsi que des entreprises axées sur la croissance** (notamment les entreprises informelles axées sur la croissance) qui contribuent de manière disproportionnée aux économies grâce à la création d'emplois durables et à la génération de revenus importants;
- **donner la priorité au développement** de grappes industrielles et technologiques (y compris dans les zones rurales) en vue de stimuler la productivité et la compétitivité des entreprises et des entrepreneurs grâce à l'innovation;
- **promouvoir des financements innovants** et assurer un meilleur accès au financement pour les entreprises et les entrepreneurs, notamment ceux situés dans des régions mal desservies, ainsi que les personnes non bancarisées ;
- **donner la priorité à la diversification énergétique** en vue de faciliter le développement de secteurs émergents et d'accroître la création d'entreprises, tout en stimulant la création d'emplois ;
- **donner la priorité à la diversification** en favorisant le développement du secteur des services et en soutenant les secteurs émergents tels que l'entrepreneuriat social et vert, afin de créer des emplois et de soutenir la croissance.

Cette stratégie continentale devrait être adoptée et utilisée comme cadre pour élaborer des programmes-phares nationaux et régionaux spécifiques à mettre en œuvre, en tenant compte de la situation de chaque région et de chaque pays.

L'UA, en tant qu'organe continental regroupant les États membres et les CER sous l'égide d'une instance commune, aura un rôle moteur à jouer pour encourager et promouvoir l'application de la stratégie pour les PME. Pour faciliter sa mise en œuvre, la Stratégie est accompagnée de différents cadres, à savoir les cadres de résultats, de suivi et évaluation, d'établissement de rapports, d'établissement de partenariats, de mobilisation de ressources, de communication et sensibilisation. Chacun de ces éléments fait partie du programme de mise en œuvre de la Stratégie PME et du plan directeur pour 2017-2021.

Chapitre 1 : Introduction

Au cours de la décennie écoulée, la forte croissance économique de l'Afrique, qui s'est établie en moyenne à 5%, a été largement alimentée par un certain nombre de facteurs à savoir les prix élevés des produits de base, l'augmentation de la demande intérieure et l'amélioration de la gouvernance économique et de la gestion¹, la diversification des échanges et la croissance des investissements directs étrangers².

En dépit de la croissance robuste et du ralentissement dans l'industrie manufacturière dans nombre de pays africain, la croissance inclusive reste difficile à atteindre et le taux de chômage élevé reste un défi important sur tout le continent. Des données récentes montrent que le chômage en Afrique subsaharienne a légèrement augmenté pour atteindre 7,4% en 2015, contre 7,3% en 2014, le taux de chômage chez les femmes ayant augmenté pendant cette période par rapport au taux chez les hommes³. Dans le même temps, alors que la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les régions en développement a diminué de moitié, passant de 47% en 1990 à 22% en 2010, la pauvreté reste généralisée en ASS car le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue dans la région est en augmentation⁴.

L'entrepreneuriat et l'industrialisation peuvent jouer un rôle important dans la résolution des problèmes socioéconomiques de l'Afrique. En tant que moteurs clés de la création d'emplois et de l'innovation, les petites et moyennes entreprises (PME) contribuent énormément aux économies des pays, et les petites et moyennes industries (PMI) ont le potentiel d'utiliser les intrants et les matières premières locales ; elles jettent ainsi les bases pour une industrialisation débutante grâce à l'industrie manufacturière et de transformation, en particulier dans les secteurs de l'alimentation, des boissons (agro-alimentaire), des textiles et du vêtement en offrant d'énormes perspectives de création d'emplois et de productivité dans ces domaines⁵, notamment chez les femmes et les jeunes.

Au-delà de leurs avantages économiques, l'entrepreneuriat et l'industrialisation peuvent contribuer au développement social de l'Afrique en catalysant le développement des capacités de production et en favorisant la création d'emplois décents, en permettant une plus grande inclusion des femmes et des jeunes dans le développement économique et social.

La promotion de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation est au centre du programme de développement de l'UA et est la clé de la promotion du développement économique et social sur le continent. Dans ce contexte, la stratégie de l'UA pour les PME et/ou PMI et les MPME vise à libérer le potentiel des PME, de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation pour contribuer à la croissance et au développement de l'Afrique.

Les PME, qui constituent l'épine dorsale de presque toutes les économies africaines, représentent près de 90% des économies de certains pays africains et sont la principale source d'emploi. Ils ont le potentiel de conduire une transformation structurelle sur le continent. Les PMI, un sous-groupe de PME spécialisées dans les industries à forte

¹ CEA 2014, Politique industrielle dynamique en Afrique

² CEA 2015, L'industrialisation par le commerce

³ OIT, Emploi et questions sociales dans le monde, 2016

⁴ Nations Unies 2013, Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement

⁵ Nations unies

valeur ajoutée telles que les industries manufacturières⁶ et extractives, peuvent contribuer à la croissance économique grâce au commerce intra-régional et intra-africain et à la création d'emplois.

Dans le cadre de son objectif général d'accélération de la croissance économique et du développement de l'Afrique, l'Union africaine a adopté des cadres visant à promouvoir la transformation structurelle au moyen de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation au cours de ces dernières années. Avec l'Agenda 2063, la vision de l'UA pour la croissance inclusive et le développement durable, qui fournit le cadre global, la stratégie de l'UA sur les PME et/ou PMI et les MPME, consiste à favoriser l'émergence d'économies compétitives, diversifiées et durables et repose sur l'entrepreneuriat, l'industrialisation et sur d'autres cadres de soutien conçus pour promouvoir le développement économique de l'Afrique.

Le Plan d'action pour accélérer le développement industriel en Afrique (AIDA), la stimulation du commerce intra-africain (BIAT), la Vision minière africaine (VMA), le Programme de développement des infrastructures (PIDA), la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA- 2024), le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), ainsi que la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) sont conçus pour catalyser la transformation structurelle par le commerce et l'industrialisation et contribuer à la vision de l'Agenda 2063 de l'UA en relevant les défis de développement les plus urgents du continent, à savoir le chômage, la pauvreté et les inégalités.

Le présent document de stratégie de l'UA sur les PME, PMI et les MPME est conçu ainsi qu'il suit. Le chapitre 2 donne un aperçu des PME, PMI et MPME en Afrique, et met en exergue les principaux enjeux et obstacles, ainsi que les possibilités de promouvoir l'entrepreneuriat et l'industrialisation. Le chapitre 3 donne un aperçu des cadres existants aux niveaux continental, régional et national, ainsi que des initiatives en matière d'entrepreneuriat et d'industrialisation. Le chapitre 4 présente la Stratégie de l'UA pour le développement des PME.

⁶ En Afrique, l'industrie manufacturière à haute valeur ajoutée est concentrée dans les textiles et vêtements, les produits du bois et la sylviculture, les produits alimentaires et les boissons.

Chapitre 2 : Les PME en Afrique: principaux enjeux et opportunités

Vue d'ensemble

En Afrique, les PME, PMI et les MPME ne sont pas homogènes. Bien qu'il n'y ait pas de définition universellement acceptée du terme PME, il est utilisé pour désigner un large éventail de petites et moyennes entreprises définies généralement par le nombre d'employés, les revenus générés et les investissements en capital. Les petites entreprises emploient 10 à 100 personnes tandis que les entreprises de taille moyenne emploient entre 100 et 250 personnes⁷. Outre le terme PME, la micro-entreprise, qui désigne les entreprises employant moins de 10 personnes et travaillant pour la plupart dans des activités informelles, est également largement utilisée.

Sur l'ensemble du continent, la définition de ces entreprises varie considérablement selon les pays, les régions, les CER ainsi que parmi les associations professionnelles. Les PME sont généralement des entreprises formelles ou enregistrées, alors que les micro entreprises sont des entreprises non informelles largement enregistrées. Les définitions des PME et des MPME varient considérablement d'un pays à l'autre. Alors que les entreprises se distinguent généralement par le nombre d'employés, l'investissement en capital et la génération de revenus, il n'existe pas de critère commun pour ces entités à travers les pays ou les CER. Dans la région EAC, par exemple, alors que les pays comprennent les MPME, comme le montre le tableau 1 ci-dessous, leurs définitions, qui varient considérablement, reflètent la caractérisation des entreprises ailleurs sur le continent et illustrent la difficulté de catégoriser ces entreprises. Dans la mesure où les MPME et les PME diffèrent non seulement par leur taille, mais ont également des besoins et des contraintes spécifiques, par exemple, le principal défi des MPME en transition de la survie à la croissance, tandis que pour les PME, la concurrence et la distinction d'avec les entreprises informelles sont importantes et seront retenues aux fins de la présente stratégie.

L'industrie en Afrique est dominée par les micro et petites entreprises et par quelques petites et moyennes entreprises. Selon des estimations récentes, le secteur manufacturier africain, en déclin, ne représente que 13% du PIB de l'Afrique subsaharienne. Le secteur manufacturier varie considérablement d'un pays à l'autre. Par exemple, au Nigéria, qui représente un tiers du PIB de l'Afrique subsaharienne, l'industrie manufacturière ne représente que 10% de son PIB.

Les petites et moyennes industries (PMI) en Afrique sont principalement des entreprises de survie qui sont dans une large mesure des opérations internes qui dépendent de fonds locaux ou autofinancés et qui manquent du financement nécessaire pour développer la capacité de s'engager dans des innovations technologiques. En Afrique, les petites entreprises manufacturières emploient en moyenne 47 personnes et se caractérisent par de faibles capacités technologiques. Elles sont intégrées à des systèmes d'apprentissage et d'innovation fragmentés, en grande partie parce que les économies

⁷ OIT, 2015.

de produits de base basées sur le commerce sont souvent des utilisateurs plutôt que des développeurs de nouvelles technologies.

Les PMI peuvent améliorer leur productivité et devenir compétitives en fournissant des intrants par le biais de liens et en sous-traitant à de grandes entreprises. En outre, ils peuvent contribuer à la diversification des exportations et augmenter leur productivité et leur compétitivité en s'engageant dans des échanges à travers les chaînes de valeur. Afin de libérer leur potentiel de contribution au développement, les PMI ont besoin d'un environnement propice, de services de soutien au développement des entreprises efficaces, de cadres politiques et de stratégies solides pour soutenir les capacités de production et le commerce, ainsi que pour stimuler les innovations et les technologies locales, pour faciliter l'accès aux technologies. accès à des sources d'alimentation fiables.

Les principaux défis des PME et des entrepreneurs en Afrique aux niveaux mondial, continental, régional et national sont présentés ci-dessous.

Enjeux

Au niveau mondial

En Afrique, les PME et PMI font face à des défis au niveau mondial. La majorité des PME et PMI africaines étant en majorité des entreprises informelles caractérisées par une faible productivité et ne participant que de manière marginale au commerce, leur capacité à créer des emplois et à soutenir la concurrence au niveau mondial est extrêmement limitée. En outre, en raison de leur capacité de production limitée, ils ne peuvent pas bénéficier des économies d'échelle en matière de production, d'achat, de gestion, de financement et de commercialisation, cette limitation entraîne une augmentation des coûts de fonctionnement des PME et PMI. En conséquence, ces entreprises sont confrontées à la concurrence de grandes entreprises nationales et étrangères, qui dominent et contrôlent les canaux de distribution, ce qui limite l'accès au marché et menace potentiellement la viabilité et la survie des PME / PMI.

En ce qui concerne le développement industriel, les performances de l'Afrique ont été médiocres ces dernières années. En tant que région manufacturière la moins développée au monde, l'industrie a connu un déclin industriel au cours des dernières années dans de nombreux pays du continent. La part moyenne du secteur manufacturier dans le PIB a stagné à 10% en 2013, sans changement depuis les années 1970, avec sa contribution à l'économie africaine passant de 12% en 1980 à 11% en 2013, le continent détient la plus petite part de l'industrie manufacturière de toutes les régions en développement.

De plus, alors que la part de la production manufacturière a diminué au cours des 25 dernières années dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, l'industrie manufacturière ne représentant que 6% des emplois, dans d'autres régions en développement telles que l'Asie, la part de la fabrication est passée à 16% sur la même période. En conséquence, l'industrie africaine a généré un PIB par habitant de 700 USD, soit moins d'un tiers de celui de l'Amérique latine et moins d'un cinquième de celui de l'Asie de l'Est. La faible part du continent dans l'industrie manufacturière et le ralentissement de l'industrialisation peuvent être attribués à l'extraction de ressources sans ajout de valeur, couplée au manque d'accès à la technologie et au manque de capacités de gestion ainsi qu'au manque de liens intersectoriels, ce qui entraîne une

faible productivité industrielle de la compétitivité, ce qui contribue aux mauvaises performances des industries. Reconnaisant sa contribution limitée au développement économique de l'Afrique, la Banque africaine de développement a fait de l'industrialisation l'une de ses cinq grandes priorités, dans le but de porter le PIB industriel à 130% d'ici à 2025.

Dans le domaine du commerce, l'Afrique reste un acteur insignifiant, les exportations mondiales du continent ne représentant que 3% des exportations mondiales. En outre, la contribution de l'Afrique au commerce des technologies n'a pas été meilleure. Malgré une légère augmentation des exportations de produits de base passant de 9,1% en 2000 à 9,8% en 2014 et de produits manufacturés à technologie moyenne de 4,8% en 2000 à 5,1% en 2014, les échanges de produits manufacturés à base de ressources ont diminué de 7% à 6,6%, les produits de faible technologie passant de 5,1% à 3% et les produits de haute technologie de 4% à 3,2% en 2000 et 2014.

Bien qu'il soit reconnu que la participation accrue aux chaînes de valeur contribue à une meilleure croissance du PIB par habitant pour les pays qui y participent que pour ceux qui ne le font pas. L'Afrique contribue légèrement à la valeur ajoutée par rapport aux autres régions. Bien que les pays africains s'engagent de plus en plus dans les chaînes de valeur mondiales, leur participation à ces chaînes aux échelons inférieurs est due en grande partie à des contraintes techniques ainsi qu'au contrôle de la chaîne de production par la société principale. En outre, alors que les chaînes de valeur mondiales ont stimulé le commerce international des biens intermédiaires, représentant près de la moitié du commerce mondial et permettant d'accroître l'accès aux produits intermédiaires importés pour la fabrication, le commerce n'a pas réussi à inverser la désindustrialisation de l'Afrique. En outre, l'absence de liens de marché et d'obstacles au commerce, y compris de mesures tarifaires et non tarifaires sur les marchés internationaux, constitue également un obstacle à l'accès des PME / entreprises africaines aux marchés internationaux.

Au niveau continental

Malgré l'adoption de cadres politiques tels que AIDA, BIAT, VMA et ZLEC de l'UA au niveau macro pour soutenir l'entrepreneuriat et le développement industriel ainsi que le commerce, ces cadres n'ont pas été pleinement mis en œuvre. Par exemple, la loi sur la croissance et les perspectives économiques en Afrique (AGOA), qui offre aux pays éligibles de l'Afrique subsaharienne un accès préférentiel au marché américain, est mal utilisée car seuls quelques pays en jouissent d'où la nécessité d'une stratégie continentale et/ou régionale pour assurer une utilisation efficace de ces préférences. Le commerce intra-africain reste relativement faible, représentant 10 à 13% du total des exportations. Les barrières commerciales, notamment les mesures tarifaires et non tarifaires sur les marchés internationaux, empêchent les PME / PMI africaines, les MPME ainsi que les entrepreneurs d'accéder aux marchés internationaux.

Au niveau régional

Les PME contribuent énormément aux économies régionales. Dans la région du COMESA, par exemple, les économies nationales contribuant aux PME sont estimées à 50-70% du PIB et 50 à 60% de l'emploi. Cette tendance se répercute dans d'autres CER

sur le continent, les PME contribuant de manière significative aux économies nationales et à la création d'emplois dans tous les pays.

Bien que le commerce régional soit reconnu et encouragé en tant que moyen de favoriser le développement économique, il reste assez faible, la contribution des CER au commerce mondial étant relativement faible par rapport aux autres régions en développement du monde. Alors que le commerce intra-africain représente 10 à 12% du total des exportations, il est plus diversifié que le commerce de l'Afrique avec le reste du monde. Les produits manufacturés ont représenté 40% des biens intra-africains commercialisés entre 2010 et 2012, mais seulement 13% avec le reste du monde. De plus, le commerce intra-régional varie considérablement. Par exemple, la SADC a le commerce intra-régional le plus florissant par rapport aux autres CER (19,9% pour les exportations et 33,1% pour les importations). Toutefois, son commerce au niveau continental est très faible, représentant 2,3% des exportations et 2,6% des importations, et il reste insignifiant au niveau mondial.

Bien que le commerce intra-régional soit prometteur pour la promotion de la croissance des PME / Is, son potentiel de contribution à la croissance des PME / Is de l'Afrique est entravé par les barrières commerciales. Des systèmes de droits de douane et d'accise défavorables constituent des obstacles au commerce intra-régional et dissuadent de nombreux pays africains de commercer avec l'UE plutôt que leurs voisins. De même, les obstacles non tarifaires tels que les règles d'origine applicables dans les régions, les quotas et les régimes protectionnistes, ainsi que les points de contrôle frontaliers aléatoires et la faiblesse des infrastructures de transport non seulement entravent la libre circulation des marchandises et augmentent les coûts pour les PME / MPME, mais aussi ces entreprises et entrepreneurs d'accéder aux marchés intrarégionaux, ce qui nuit davantage à leur compétitivité. En outre, le chevauchement des adhésions dans différents blocs, dont beaucoup ont des règles commerciales divergentes, pose des problèmes aussi bien aux entreprises et qu'aux entrepreneurs. Dans la région de l'EAC, les entreprises manufacturières ciblant différents blocs commerciaux sont souvent confrontées à des défis qui freinent l'expansion du marché des produits manufacturés.

Les contraintes en matière de capacité commerciale liées à la quantité, à la qualité, à la visibilité et à la compétitivité des coûts, de même qu'une faible facilitation des échanges et une infrastructure limitée facilitant les échanges posent des problèmes aux PME / PMI et aux MPME. Dans le cas des PMI, la faible productivité et les produits de qualité médiocre, associés au manque d'accès à la technologie et au manque de capacités de gestion, ainsi qu'au manque de liens intersectoriels, contribuent à leur participation marginale au commerce, entravant leur potentiel de croissance.

L'énergie et les infrastructures sont essentielles au développement des PME / PMI et des MPME. Selon la Banque mondiale, la capacité de production d'énergie de l'Afrique est de 3%. Elle est principalement concentrée dans quelques pays du continent et se caractérise par une baisse de la consommation par personne. En Afrique subsaharienne, les PME / PMI et les MPME représentent 40% de la demande énergétique commerciale totale. Le vieillissement des centrales électriques et le fonctionnement inefficace des installations énergétiques contribuent à réduire la production d'énergie et à créer des goulets d'étranglement sur le réseau, entraînant des pannes de courant et des délestages de charge. La faiblesse des cadres politiques et réglementaires pour soutenir le développement énergétique, notamment les cadres réglementaires peu clairs pour les partenariats public-privé (PPP) et le manque de contrats d'achat d'électricité (PPA)

entravent les investissements dans l'énergie. De même, des cadres politiques et réglementaires inadéquats, ainsi que des contraintes de gestion, posent des problèmes supplémentaires pour la performance des corridors.

En termes de développement des infrastructures, des réseaux de transport médiocres, notamment des routes en mauvais état, des chemins de fer vétustes, ainsi que des ports et des compagnies aériennes insuffisants dans toutes les régions et une capacité insuffisante pour assurer la connectivité entraînent des coûts de transport élevés pour les importations et les exportations.

La qualité de l'environnement des entreprises varie considérablement d'une région à l'autre. Dans la région de la CAE, par exemple, alors que le Rwanda a considérablement amélioré son environnement des affaires, les progrès accomplis par les autres membres de l'EAC ont été modestes.

Ces défis sont particulièrement graves pour les PME appartenant à des femmes, contraintes par de nombreux obstacles dans le monde des affaires et offrant des opportunités d'emploi limitées. En raison de problèmes institutionnels et réglementaires, du manque d'accès au financement, de taux relativement faibles d'études commerciales ou d'expérience professionnelle, de l'aversion pour le risque, du confinement des activités des femmes dans des secteurs à plus faible croissance et du fardeau des responsabilités de gestion des ménages, les par rapport aux entreprises appartenant à des hommes.

Au niveau macro, l'absence de politiques communes au niveau régional pour guider les États membres dans l'aide aux PME / PMI et aux MPME constitue un obstacle qui limite la capacité des entreprises à se développer et à se développer. Alors que les CER adoptent de plus en plus de politiques de soutien à l'industrialisation, des éléments probants suggèrent que les politiques adoptées par la CAE, la SADC et la CEDEAO visant à catalyser le développement industriel dans leurs régions ont peu contribué à stimuler la production, la productivité ou la fabrication. Les cadres d'industrialisation des CER, par exemple, n'ont pas abordé les obstacles qui limitent la compétitivité des PMI, notamment les défaillances du marché, l'accessibilité, la qualité, l'accessibilité financière et la concurrence, limitant ainsi le potentiel de croissance de ces entités. Dans la région du COMESA, par exemple, le manque de financement, associé à une infrastructure inadéquate, a entravé la mise en œuvre de stratégies d'industrialisation et de création de valeur. De même, la variation des taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits importés et exportés vers les pays au sein des CER contribue au partage inégal des avantages, limitant ainsi le commerce intra-régional.

Au niveau moyen, les mesures visant à soutenir la mise en œuvre de politiques d'entrepreneuriat sont rarement mises en œuvre, ce qui freine encore davantage la croissance des entreprises. Dans la région EAC, par exemple, bien que des quotas d'achat de MPME aient été adoptés pour les achats régionaux, les mesures ont été appliquées et sont rarement appliquées. De plus, les cadres de politique industrielle adoptés par les CER pour soutenir les PMI sont rarement complétés ou associés à des actions concrètes, ce qui limite leur contribution à l'augmentation de la production, de la productivité ou de la fabrication.

L'accès limité à la technologie dans les différentes régions ainsi que les compétences techniques et managériales limitées limitent la capacité des PME / PMI et des MPME à

innover et à devenir compétitives. Cette situation est aggravée par les investissements limités dans la technologie ainsi que dans la recherche et le développement (R & D) de l'entreprise niveau, ce qui a entraîné un manque d'exportations de produits technologiques de grande valeur. En outre, le manque de réseaux technologiques de grande capacité capables de gérer le trafic des communications modernes, les coûts élevés de la connectivité et la disponibilité limitée des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que des associations professionnelles et la capacité limitée des réseaux à fournir un soutien et des services adéquats aux entreprises. Les PME / pays et les MPME et défendent leurs besoins au niveau régional limitent la capacité des entreprises à se développer. En outre, la faiblesse des liens de production industrielle entre les grandes entreprises et les MPME dans toutes les régions contribue à une productivité et à une compétitivité faibles.

Au niveau national

Les obstacles dans l'environnement réglementaire, notamment les lourdes procédures administratives et d'enregistrement, les coûts élevés d'enregistrement des entreprises et des systèmes fiscaux défavorables et complexes posent des difficultés aux PME / PMI et aux entrepreneurs pour la création, l'exploitation et la croissance de leurs entreprises. Celles-ci contribuent à l'informalité - une caractéristique des PME / PMI africaines et des MPME qui contribue aux pertes importantes de recettes fiscales des gouvernements nationaux et limite leur accès à la protection sociale.

Des droits de propriété mal définis et mal protégés, associés à des processus d'enregistrement de propriété longs et coûteux, dissuadent les PME / PMI et les MPME d'enregistrer leurs entreprises. En outre, le manque de transparence des systèmes de réglementation, souvent caractérisé par des règles peu claires en matière de conformité et d'insolvabilité, et l'absence de mécanismes efficaces de règlement des litiges érodent la confiance des entrepreneurs dans l'environnement réglementaire, décourageant nombre d'entre eux de se lancer dans des activités économiques.

L'accès au financement a été identifié comme l'une des trois contraintes contraignantes pour le développement des PME / IS et des MPME. Du côté de la demande, les exigences en matière de garantie des institutions financières, aggravées par le manque d'accès des PME et des MPME aux droits de propriété et aux actifs susceptibles de servir de garantie, aux taux d'intérêt et aux frais élevés des banques, au manque de culture financière et au manque de plans commerciaux, constituent souvent des obstacles pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs en quête de financement. Pour les PMI dont les besoins de financement diffèrent de ceux des autres PME et ont généralement besoin d'un financement à long terme pour répondre à leurs besoins opérationnels à forte intensité de capital, du fait que les institutions financières ont l'impression qu'elles présentent un risque élevé et sont coûteuses à servir, les institutions financières manquent généralement de produits adéquats pour répondre à leurs besoins. Besoins de financement des PMI.

L'accès aux marchés internationaux reste un défi pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs. Les entreprises et les entrepreneurs en Afrique manquent généralement d'informations sur les marchés internationaux, les fournisseurs ainsi que l'accès aux liens de marché et aux canaux de distribution en raison de la domination et du contrôle exercés par les grandes entreprises. Cela se traduit par des opportunités commerciales limitées

pour les PME et les entrepreneurs.

Le manque d'accès à la technologie est un obstacle pour les PME / PMI, les MPME et les femmes et jeunes entrepreneurs en Afrique. Cette condition empêche leur capacité à innover et à devenir compétitive. Dans le cas des PMI, le manque d'infrastructures et de technologies abordables et appropriées ainsi que l'accès limité à la technologie et aux compétences techniques, ainsi que l'éducation, ont non seulement entravé leur capacité à accroître leur productivité, mais ont également entravé leur capacité d'innovation.

L'insuffisance des services de développement des entreprises et de soutien aux PME / IS est un obstacle majeur à leur croissance. Ceux-ci incluent le manque de services d'incubation d'entreprises pour fournir une aide au démarrage et d'autres formes de soutien aux PME / PMI, aux MPME et aux entrepreneurs, ainsi que des programmes inadéquats de coaching et de mentorat en affaires, associés à des services de gestion des affaires et des finances médiocres, notamment une planification et un plan de développement insuffisants. et le manque de programmes d'éducation financière et de soutien ciblant les femmes et les jeunes entrepreneurs constituent des obstacles à la croissance des entreprises et des entrepreneurs.

L'accès à l'énergie a été identifié comme l'une des trois contraintes les plus contraignantes à la croissance des PME /PMI et des MPME. L'insuffisance des approvisionnements en énergie constitue une contrainte importante pour les PME / PMI et les MPME d'un pays à l'autre. En raison d'approvisionnements en électricité irréguliers et / ou inadéquats, les entreprises et les entrepreneurs s'appuient sur des générateurs coûteux au diesel, générant de l'énergie qui contribue à des frais généraux importants, mais nuit également à la productivité et à la compétitivité de ces entreprises.

Dans le même temps, des infrastructures insuffisamment développées, caractérisées par des réseaux routiers médiocres ainsi que des transports aériens, de fret et maritimes coûteux et souvent inadéquats, en particulier pour les pays sans littoral, et un manque d'accès à d'autres intrants de production, notamment un manque d'accès aux TIC. car les installations de fabrication et les entrepôts de stockage entravent la productivité et la capacité de croissance des entreprises.

Au niveau macro, bien que les pays africains aient adopté des cadres politiques nationaux pour soutenir le développement de l'esprit d'entreprise, dans certains cas, les politiques ne sont ni intégrées ni alignées sur les cadres de développement économique et les stratégies sectorielles plus larges, le manque de coordination des politiques en la matière limitant à long -terme.

Alors que les pays ont adopté des politiques industrielles, ainsi que des politiques d'innovation et d'autres cadres pour catalyser l'industrialisation, les chevauchements entre les instruments politiques et les incitations utilisées pour l'apprentissage technologique et le développement des compétences conduisent à une duplication des ressources et à des résultats souvent peu satisfaisants.

En outre, dans certains pays, les institutions n'ont pas institutionnalisé les politiques industrielles, ce qui est encore aggravé par la participation limitée du secteur privé à la formulation des politiques et par la faiblesse des institutions incapables de stimuler l'industrialisation, d'étouffer la croissance des PMI. En outre, le manque de cohérence des éléments de la politique industrielle et de la politique STI dans plusieurs pays

dissuade de fabriquer et d'innover localement, ce qui nuit à la capacité de croissance et de développement des PMI. Au Nigéria, par exemple, le développement industriel et la capacité d'innovation, qui font partie de la stratégie de développement industriel du pays et de la politique de STI, sont considérés comme des objectifs opposés, les points de vue divergents rendant la mise en œuvre de ces politiques inefficace.

Au niveau intermédiaire, les incitations, les programmes et les mandats des agences conçus pour assurer la mise en œuvre de politiques qui contribueront en fin de compte à la performance des PMI sont rarement entrepris et peuvent parfois être en contradiction avec d'autres politiques. Dans d'autres cas, les outils politiques conçus pour stimuler l'industrialisation peuvent s'avérer inefficaces pour promouvoir l'industrialisation. Les faits suggèrent que, dans certains cas, les crédits d'impôt, les subventions à l'exportation et les zones franches d'exportation ont été largement inefficaces pour stimuler l'industrialisation sur le continent. Au Nigéria, par exemple, les efforts de promotion de l'industrialisation ont échoué en raison d'une focalisation insuffisante sur l'apprentissage technologique au niveau des usines, des secteurs et de l'industrie. Des programmes de soutien à l'esprit d'entreprise, tels que des services de développement des entreprises, sont disponibles dans les pays, mais ils ne sont pas largement accessibles aux PME / PMI, aux MPME et aux entrepreneurs, en particulier ceux des zones rurales. Par exemple, les services de développement des entreprises disponibles via des incubateurs, qui sont largement utilisés par les PME des TIC dans plusieurs pays africains, sont principalement concentrés dans les zones urbaines. En outre, la qualité des programmes de développement des compétences existants dans les pays varie considérablement, ce qui les rend inefficaces pour soutenir les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs. En outre, dans la plupart des pays, les services financiers ou non financiers sont souvent des programmes autonomes. Les preuves suggèrent que les programmes qui offrent une aide financière en combinaison avec un soutien non financier sont plus efficaces que les programmes isolés.

Principales opportunités

Malgré les difficultés susmentionnées, il est possible de soutenir l'esprit d'entreprise et l'industrialisation en améliorant le climat des affaires pour les PME et les entrepreneurs aux niveaux régional et national, en élaborant des politiques favorables au renforcement des capacités de production, à la création d'emplois décents et à l'esprit d'entreprise, afin de garantir aux jeunes la bien que les femmes possèdent les compétences nécessaires pour s'engager dans le travail indépendant et pour entreprendre. Étant donné que les femmes gèrent 48% des PME africaines, elles contribuent de manière substantielle à la croissance du continent. En outre, les entreprises appartenant à des femmes étant efficaces, productives, compétitives et aussi intégrées que celles gérées par leurs homologues masculins, si elles sont correctement exploitées, les femmes ont le potentiel de contribuer à la croissance et au développement du continent.

La mise en œuvre de politiques et de programmes qui augmentent la valeur des matières premières est essentielle pour l'industrialisation et pour accroître la productivité des PME / PMI et des PME. En outre, la mise à niveau des compétences des PME / PMI et des MPME et de leurs compétences technologiques par le transfert de technologies, la modernisation des opérations des entreprises, la sous-traitance, la création de liens commerciaux et la garantie d'un accès aux chaînes de valeur sont essentielles pour

renforcer les PME / PMI et les MPME. «productivité et d'amélioration de leur compétitivité.

Il existe une opportunité de stimuler la productivité dans les secteurs existants tels que l'agriculture et la fabrication tout en exploitant le potentiel des secteurs émergents tels que les énergies vertes, les énergies renouvelables et les entreprises sociales ainsi que le secteur de la création et en soutenant le secteur des services.

Afin de favoriser le développement de l'esprit d'entreprise et de l'industrialisation, il est nécessaire de mobiliser des ressources adéquates pour catalyser et libérer le potentiel de transformation structurelle. Des mécanismes de financement novateurs, ainsi que le renforcement des capacités des entités de financement traditionnelles pour mieux répondre aux besoins des PME / IS, des MPME et des jeunes et femmes entrepreneurs peuvent contribuer grandement à garantir des ressources suffisantes pour soutenir l'entrepreneuriat et l'industrialisation.

Les efforts visant à approfondir l'intégration aux niveaux continental et régional prenant de l'ampleur, il existe une opportunité de stimuler le commerce intra-régional et intra-africain et de favoriser le développement de chaînes de valeur régionales et mondiales.

Chapitre 3 : Cadres et initiatives régionaux, nationaux et continentaux existants sur les PME, l'entrepreneuriat et l'industrialisation

Les PME et les entrepreneurs africains ont un potentiel considérable pour jouer un rôle crucial dans l'économie des pays et aider à relever le défi de la montée du chômage, de la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale par la création d'emplois et le commerce intra-régional et intra-africain. Cependant, le potentiel des PME / IS, des MPME et des entrepreneurs n'a pas été exploité, en partie à cause de leurs capacités de production insuffisamment exploitées et de leur absence d'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Initiatives continentales pour promouvoir l'esprit d'entreprise et l'industrialisation

Plusieurs initiatives et efforts ont été déployés au niveau continental pour catalyser la croissance et la transformation économiques de l'Afrique. Les cadres politiques continentaux de l'UA décrits ci-dessous sont parmi les plus importants.

Plan d'action pour le développement industriel en Afrique (AIDA) - adopté en 2008, AIDA.

Agenda 2063 - Vision de l'UA pour la croissance économique avec l'accent sur la valeur ajoutée et l'industrialisation, vers un objectif pour que l'Afrique soit 10% de la fabrication mondiale d'ici 2050.

Vision minière africaine (VMA) - adoptée en 2009, approche de développement qui vise à favoriser une exploitation transparente, optimale et optimale des ressources minérales de l'Afrique afin de soutenir une croissance durable et un développement socioéconomique à grande échelle.

Stimuler le commerce intra-africain (BIAT) - Identifier les programmes susceptibles de stimuler le commerce intra-africain.

Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP).

Zone de libre-échange continentale (ZLECAf) - vise à accélérer la consolidation des zones de libre-échange régional et à rapprocher des marchés, des infrastructures et du développement industriel.

Programme pour le développement des infrastructures (PIDA).

Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA -2024) - adopté en 2014, cette stratégie offre un cadre continental pour accélérer la transition de l'Afrique vers une économie de la connaissance et de l'innovation.

Déclaration sur le thème de 2015 «Année de l'autonomisation des femmes et du développement vers l'Agenda 2063 de l'Afrique - a affirmé la contribution des femmes au développement et l'engagement de l'UA en faveur de l'autonomisation économique des femmes, y compris par le biais de l'entrepreneuriat.

Pris ensemble, les cadres décrits ci-dessus, qui s'alignent sur les objectifs de développement durable (ODD) globaux, en particulier, et sur ceux qui sont renforcés par

ceux-ci, en particulier les ODD 4, 8 et 9, qui placent l'entrepreneuriat et l'industrialisation au centre du développement durable (voir annexe). 1), sont conçues pour promouvoir le développement économique de l'Afrique en mettant à profit les capacités de production, l'esprit d'entreprise et l'industrialisation étant les moteurs de la croissance.

Initiatives régionales visant à promouvoir les PME, l'entrepreneuriat et l'industrialisation

Au niveau régional, les communautés économiques régionales (CER) ont pris des mesures pour soutenir les PME, l'esprit d'entreprise et l'industrialisation (voir annexe 2). Plusieurs CER ont mis au point des cadres politiques pour traiter les contraintes qui entravent la croissance des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs, y compris les barrières commerciales et la faible productivité.

Politique du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) (MPME) (2013), Charte de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) sur les PME et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) La Charte des PME (2015) en est un exemple. Les CER ont également mis au point des cadres pour soutenir le développement industriel dans les États membres et dans leurs régions.

Politique du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) (MPME) (2013), Charte de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) sur les PME et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) La Charte des PME (2015) en est un exemple. Les CER ont également mis au point des cadres pour soutenir le développement industriel dans les États membres et dans leurs régions.

Dans le même temps, la zone de libre-échange tripartite proposée (TFTA), dont l'objectif est de créer un marché unique comprenant 26 pays membres du COMESA, de la CAE et de la SADC, avec un PIB de 624 milliards de dollars américains afin de stimuler le commerce intra-régional, vise à contribuer à la réalisation des objectifs plus larges de l'UA visant à accélérer et à réaliser un développement économique durable sur le continent en supprimant les obstacles au commerce et en favorisant un commerce sans heurts à travers les frontières.

Initiatives nationales pour promouvoir l'esprit d'entreprise et l'industrialisation

Partout en Afrique, les pays ont adopté des cadres politiques nationaux pour soutenir les PME, le développement des entreprises, l'industrialisation et les STI. Plusieurs pays, notamment l'Éthiopie, le Libéria, le Malawi, la Tanzanie et le Nigéria, ont notamment des cadres politiques pour soutenir le développement des PME ou des MPME et, dans certains cas, des cadres institutionnels pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat, quelques pays manquent de politiques en la matière ou soutenir le développement de l'esprit d'entreprise. En outre, alors que quelques pays ont des ministères de l'industrie et / ou du commerce, seuls quelques pays d'Afrique, notamment l'Algérie, le Cameroun, le Kenya et l'Afrique du Sud, ont des ministères à part entière consacrés au développement de l'esprit d'entreprise.

Dans les domaines du développement industriel, plusieurs pays, notamment Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Gabon, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, Maurice, le Nigéria, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe ont adopté des cadres ou des stratégies d'appui à l'industrialisation. Dans le même temps, les pays d'Afrique subsaharienne (ASS) ont adopté des politiques en matière de STI pour promouvoir le

développement technologique et l'innovation afin de soutenir le développement d'économies axées sur le savoir.

Chapitre 4 : Analyse rationnelle de la Stratégie PME de l'UA et de ses piliers

Raison d'être de la Stratégie

Dans le cadre de la stratégie globale de l'UA visant à faciliter un programme d'intégration, la stratégie de l'UA fournit un cadre pour la mise en œuvre de stratégies visant à libérer le potentiel des PME / ITS et des MPME pour être le moteur de la croissance économique et de la transformation structurelle de l'Afrique en créant des emplois et en promouvant des relations intra-régionales, et commerce intra-africain; et l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Le soutien de l'UA aux PME / PMI, aux entrepreneurs et aux entrepreneurs repose sur la reconnaissance du fait que la croissance des entreprises dépend d'un environnement propice à leur développement. Éliminer les obstacles et créer un environnement commercial favorable est essentiel pour limiter la croissance des PME. La stratégie des PME de l'UA est conçue pour aider les décideurs aux niveaux continental, régional et national à entreprendre des activités qui libéreront le potentiel des PME et de l'esprit d'entreprise transformation structurelle par le biais des capacités de production, de la création d'emplois et du commerce.

Reconnaissant que le secteur privé africain n'a pas été une source importante de croissance de l'emploi durable, diversifiée et compétitive et tenant compte de l'avantage comparatif de l'UA pour engager les CER et les États membres, la stratégie identifie comment l'UA peut exploiter son pouvoir de mobilisation pour plaider auprès des CER et les États membres, la nécessité de réexaminer la manière dont le secteur privé peut être revigoré pour atteindre ces objectifs. La stratégie décrit les activités pouvant être entreprises au niveau continental et identifie les partenariats que l'UA devrait exploiter pour renforcer les partenariats aux niveaux international, continental, régional et national.

- 1) La stratégie de l'UA en faveur des PME vise à «développer des économies compétitives, diversifiées et durables, reposant sur des secteurs dynamiques, entrepreneuriaux et industriels générant des emplois, réduisant la pauvreté et favorisant l'inclusion sociale». Afin de progresser de manière significative dans la réalisation de cette vision, la stratégie repose sur sept piliers, présentés ci-dessous. Pour chacun des sept piliers de la stratégie identifiés ci-dessous, des domaines d'intervention ainsi que des activités que l'UA peut entreprendre et des partenaires recommandés sont suggérés. Des études de cas sur les meilleures pratiques des pays et des régions, offrant

des orientations supplémentaires sur les stratégies efficaces ainsi que les messages clés identifiés à partir des études de cas, sont fournies.

- 2) Créer un environnement commercial favorable et garantir l'accès à l'énergie et l'infrastructure.
- 3) Faciliter l'innovation et la technologie et promouvoir les startups, les secteurs fondés sur la connaissance et les entreprises axées sur la croissance.
- 4) Promouvoir l'accès à des financements innovants.
- 5) Garantir l'accès aux marchés, la compétitivité des exportations et l'intégration régionale.
- 6) Promouvoir les services de développement des entreprises et le renforcement des capacités institutionnelles.
- 7) Promouvoir les pratiques d'apprentissage et la gestion des connaissances.
- 8) Promouvoir l'esprit d'entreprise inclusif (jeunes, femmes) et le développement des moyens de subsistance (réfugiés et personnes déplacées sur le plan interne).

Pilier 1: Créer un environnement économique propice et garantir l'accès à l'infrastructure et à l'énergie

Alors que les PME, l'esprit d'entreprise et l'industrialisation jouent un rôle important dans la stimulation du développement économique par la création d'emplois, l'innovation et la compétitivité, leur potentiel reste inexploité dans de nombreux pays africains. En créant un environnement propice aux affaires et en coordonnant les actions des secteurs public et privé aux niveaux continental, régional et national, l'entrepreneuriat et l'industrialisation ont le potentiel d'aider efficacement les PME et les entrepreneurs existants, mais également d'encourager la création de nouveaux entrepreneurs et de contribuer à la performance économique.

Pour créer un environnement favorable, les infrastructures et l'énergie sont également essentielles. Des routes, des voies ferrées et des ports bien développés, un transport aérien fiable, ainsi que des sources d'alimentation fiables et suffisantes peuvent améliorer l'environnement des entreprises. L'accès à l'information, aux communications et à la technologie (TIC) ainsi qu'à l'infrastructure de télécommunications peut permettre aux PME / PMI, aux MPME et aux entrepreneurs d'améliorer leur productivité. En outre, des infrastructures liées au commerce, telles que des entrepôts et des installations de

stockage, ainsi qu'un espace de fabrication adéquat peuvent réduire les coûts opérationnels et de démarrage des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs.

Compte tenu de ce qui précède et, dans le cadre de la création d'un environnement commercial favorable pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs, le premier pilier de la stratégie se concentrera sur les quatre grands domaines suivants:

- cadres politiques favorables à l'entrepreneuriat et au développement industriel ;
- mesures réglementaires efficaces pour soutenir les PME, l'entrepreneuriat et l'industrialisation ;
- soutenir le développement des infrastructures ;
- garantir l'approvisionnement en énergie.

Cadres politiques favorables aux PME, à l'entrepreneuriat et au développement industriel

Pour impulser l'entrepreneuriat et l'industrialisation, les cadres politiques en matière d'entrepreneuriat et de développement industriel doivent définir des buts et objectifs qui favorisent efficacement le développement des PME et des MPME et le développement des entrepreneurs.

Au niveau méso, la cohérence et la coordination des politiques sont essentielles pour faire en sorte que l'entrepreneuriat et les politiques industrielles ne soient pas des cadres «autonomes», mais plutôt alignés et intégrés aux stratégies de développement plus larges, y compris dans les plans de développement nationaux. Par exemple, pour que la politique industrielle promeuve efficacement l'industrialisation et le développement des PMI, elle doit s'aligner sur les autres cadres de développement, tels que les politiques de STI. Les CER entreprennent des efforts pour élaborer des cadres qui constitueront la base de la transformation structurelle. Dans le cadre de ses efforts de soutien à l'industrialisation, l'EAC envisage par exemple d'harmoniser les politiques d'entrepreneuriat et d'industrialisation afin de promouvoir la croissance économique (une

priorité de l'EAC) et de formuler une charte et une politique régionales en matière de développement des MPME.

Établir et renforcer les cadres institutionnels pour soutenir les PME, l'entrepreneuriat et le développement industriel est essentiel. Assurer des capacités institutionnelles adéquates pour soutenir et faciliter la promotion des PME, de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation, y compris des entités désignées chargées de coordonner les activités liées à la promotion des PME, à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation, constitue une bonne partie du cadre institutionnel. Cela aidera à définir les objectifs et les cibles des cadres politiques, à mobiliser les ressources permettant une mise en œuvre efficace et à faciliter l'intégration de l'entrepreneuriat et du développement industriel dans tous les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et de prestation des programmes. Par exemple, la Rwanda Development Board, qui a été créé pour rassembler toutes les agences gouvernementales chargées de promouvoir la croissance du secteur privé, y compris les entités qui facilitent l'enregistrement des entreprises, la promotion des investissements, les autorisations environnementales, la privatisation et les agences spécialisées dans les secteurs des TIC et du tourisme, mérite d'être souligné.

Le Rwanda a renforcé son système de protection sociale ces dernières années et élargi la couverture du filet de sécurité des pauvres et des vulnérables. Au cœur des objectifs du programme Vision Umurenge en matière de réduction de la pauvreté est la mise en place de protections sociales sensibles au genre.

Source: Banque Mondiale

En outre, il est important de renforcer la capacité du secteur public de traiter et de mettre en œuvre les politiques et stratégies des PME, de l'industrie et de l'entrepreneuriat, en veillant notamment à ce qu'ils soient en mesure de concevoir, d'appliquer et de coordonner des politiques, des stratégies et des programmes, et d'inciter à améliorer les capacités.

Mesures réglementaires efficaces pour soutenir les PME, l'esprit d'entreprise et l'industrialisation

Il est essentiel de lever les obstacles dans l'environnement réglementaire qui limitent la capacité des PME / IST, des MPME et des entrepreneurs à démarrer, exploiter et développer leurs activités. Faciliter la formalisation - un élément essentiel de la création d'une entreprise peut créer les conditions d'un environnement propice au développement des PME et des entrepreneurs.

La formalisation peut améliorer la faible productivité et les conditions de travail précaires prévalant dans l'économie informelle par le biais de mesures de protection sociale telles que l'assurance. De plus, la formalisation est essentielle pour faciliter la transition d'une économie informelle à une économie formelle. Par conséquent, soutenir la formalisation des MPME informelles auprès des entreprises formelles peut faire beaucoup pour y parvenir. Afin de soutenir efficacement la formalisation, une réponse politique différenciée, axée sur les entreprises informelles orientées vers la croissance et

susceptibles de bénéficier de la formalisation, ainsi que sur les jeunes entreprises plus faciles à formaliser que les entreprises informelles, est nécessaire.⁸

Les mesures de protection sociale du secteur informel peuvent contribuer à accroître la productivité, à promouvoir le travail décent et à réduire la pauvreté. De plus en plus d'initiatives visant à étendre la protection sociale aux travailleurs informels sont entreprises dans plusieurs pays et régions. Au niveau régional, les comités techniques du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale des CER traitent des questions de protection sociale. Au niveau national, au Zimbabwe, l'autorité nationale de la sécurité sociale a créé un fonds pour les PME afin de faciliter la transition des travailleurs informels vers le secteur formel et de soutenir le travail décent. En Tanzanie, le régime d'assurance maladie UMASIDA fournit des programmes d'assurance pour les travailleurs informels et les PME. De même, PAMECAS au Sénégal étend l'assurance maladie aux bénéficiaires de ses programmes de microcrédit.

Réduire et / ou éliminer les lourdes procédures d'enregistrement des entreprises, telles que la réduction du nombre de jours nécessaires pour enregistrer une entreprise et les coûts associés au processus d'enregistrement, tels que les frais administratifs et juridiques, peuvent améliorer l'environnement des entreprises pour les PME et les entrepreneurs. Selon Doing Business 2016 de la Banque mondiale, les pays d'Afrique subsaharienne ont considérablement amélioré leur environnement réglementaire: 24 réformes ont permis de réduire la complexité et le coût des processus réglementaires et 5 de renforcer les institutions juridiques.

La technologie est de plus en plus utilisée pour faciliter les processus de formalisation. Dans les pays d'enregistrement électronique, la formalisation d'une entreprise implique non seulement moins de procédures, mais prend également moins de temps et coûte moins cher. L'Ouganda, par exemple, a facilité la création d'une entreprise en mettant en place un système en ligne permettant d'obtenir une licence de commerce.

L'élimination de l'exigence de capital minimum pour démarrer une entreprise peut également améliorer l'environnement réglementaire des MPME et des PME / pays dont beaucoup n'ont pas accès au capital de départ. Alors que la Mauritanie supprimait les exigences de capital de démarrage pour faciliter la création d'une entreprise et que le Sénégal assouplissait les exigences des entreprises en réduisant le capital de départ, le Bénin facilitait la création d'entreprise en réduisant les frais de dépôt de documents -stop shop. En outre, des mécanismes accélérés tels que les guichets uniques établis au Bénin et en Mauritanie peuvent faciliter la formalisation des PME / IS et des MPME.

Les cadres réglementaires peuvent catalyser le développement de nouveaux secteurs d'activité en adoptant des mesures qui soutiendront le développement des entreprises. Plusieurs pays ont adopté des lois pour stimuler l'entrepreneuriat social. Par exemple, la Corée du Sud a promulgué la loi sur la promotion des entreprises sociales en 2007 et la loi fondamentale sur les coopératives en 2012, contribuant ainsi à accroître l'enregistrement des entreprises sociales. De même, en 2015, la Thaïlande a approuvé son projet de loi sur la promotion des entreprises sociales, qui non seulement institutionnalise les entreprises sociales et les reconnaît comme entités juridiques, mais leur fournit également une structure fiscale avantageuse. Les incitations fiscales et les régimes fiscaux favorables tels que les crédits d'impôt et les allègements fiscaux peuvent

⁸ Ibid.

contribuer à stimuler les secteurs existants, à favoriser le développement économique dans les zones rurales et à soutenir le développement des secteurs émergents.

Garantir la transparence du système réglementaire, avec des règles claires en matière de conformité et d'insolvabilité, ainsi que des mécanismes efficaces de règlement des litiges peut renforcer la confiance des entrepreneurs dans l'environnement réglementaire et encourager la participation à des activités économiques. Une protection insuffisamment définie et une protection médiocre des droits de propriété, ainsi que des processus d'enregistrement de propriété peu clairs et une application médiocre des réglementations en matière de droit d'auteur, de brevets et de marques commerciales - un défi pour les pays du continent, constituent des obstacles pour les entreprises et les entrepreneurs.

Les restrictions imposées au droit des femmes à posséder des biens, à établir leur solvabilité ou à des lois interdisant aux femmes d'ouvrir un compte bancaire ou exigeant la permission de leur mari pour se lancer dans une entreprise existant dans certains pays du continent, non seulement limitent la participation des femmes à des activités commerciales, contribuent également à l'inégalité des sexes.

Soutenir le développement des infrastructures

L'accès aux sources d'énergie est essentiel en Afrique. Plus de la moitié de la population du continent (53%) n'a pas accès à l'électricité. Avec une demande d'électricité supérieure à l'offre sur tout le continent, les PME, les MPME et les entrepreneurs manquent d'intrants essentiels qui freinent leur productivité et réduisent leur compétitivité. Assurer l'accès à une énergie adéquate, abordable et fiable est essentiel pour libérer le potentiel d'entrepreneur et d'industrialisation.

Des efforts sont déployés pour soutenir le développement des infrastructures. Au niveau continental, le Programme de développement des infrastructures (PIDA) soutient le développement d'infrastructures régionales et continentales prioritaires dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'eau transfrontalière et des TIC. Des initiatives régionales telles que le projet de centrale hydroélectrique Ruzizi III, un partenariat public-privé (PPP) initié dans le cadre du PIDA, qui soutient le développement d'une centrale électrique afin de garantir l'accès à une électricité fiable et abordable au Burundi, au Rwanda et en République démocratique du Congo sont à noter.

À l'échelle du continent, des mesures ont été prises pour résoudre les problèmes de réglementation en matière de production d'énergie et créer un environnement propice au développement énergétique qui, à son tour, améliorera l'environnement des entreprises. Dans l'ensemble des CER, des mesures réglementaires ont été adoptées pour garantir l'accès aux sources d'énergie. Le pool énergétique de l'Afrique de l'Est (EAPP) a développé des instruments de politique, notamment le Centre de coordination de l'Afrique de l'Est et le Conseil indépendant de réglementation de l'énergie (IPRB), afin de soutenir le développement de projets énergétiques régionaux. De même, comme indiqué dans l'encadré 3, le Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) a lancé des initiatives de réduction des coûts pour traiter les tarifs des services publics de WAPP - les plus élevés

du continent. Dans le même temps, le COMESA a adopté des directives pour assurer l'électrification hors réseau et un approvisionnement en électricité accru dans la région.

Les CER et les États membres ont pris des mesures pour améliorer la connectivité électrique, moderniser les centrales électriques et développer des lignes de transport d'énergie afin de renforcer les sources d'alimentation. Dans la région du COMESA, par exemple, des infrastructures énergétiques sont en cours de développement afin de réduire les coûts des activités commerciales et d'améliorer la compétitivité. La mise en œuvre de projets d'interconnexion et de transport régional vise à assurer la connectivité régionale, à décongestionner le réseau régional et à faciliter les échanges d'électricité. Afin de renforcer l'interconnectivité énergétique, plusieurs projets sont en cours de réalisation, notamment l'interconnexion électrique Zambie-Tanzanie-Kenya et les projets de production d'énergie Inga, Erythrée-Soudan, Batoga George et Ruzizi.

La modernisation des infrastructures de transport pour soutenir l'activité commerciale et l'industrialisation le long des corridors de croissance économique est cruciale. L'amélioration des routes, la modernisation des voies ferrées et des ports peuvent grandement contribuer à l'amélioration de l'environnement des entreprises et des entrepreneurs. Les initiatives en cours visant à améliorer les infrastructures de transport, notamment la construction du chemin de fer reliant Djibouti à Addis-Abeba et la modernisation du chemin de fer Nairobi-Mombasa méritent d'être signalées.

Il est nécessaire d'améliorer les infrastructures le long des corridors de transport dans des régions telles que le corridor nord de l'Afrique de l'Est, ancré dans le port de Mombasa, et le corridor central ancré dans le port de Dar-es-Salaam, tous deux sous-utilisés en raison de la pauvreté. Infrastructures, entraînant des coûts de fret élevés qui dépassent la moyenne mondiale de plus de 50%. La mise à niveau des installations portuaires et le développement d'infrastructures logistiques telles que des entrepôts et des installations de stockage peuvent contribuer dans une large mesure à renforcer la capacité des infrastructures liées au commerce afin de faciliter l'esprit d'entreprise et l'industrialisation.

Des investissements sont nécessaires pour assurer une infrastructure adéquate. La Banque africaine de développement estime qu'il faut chaque année 93 milliards USD pour combler le déficit en infrastructures, dont 45 milliards USD ont été mobilisés, soit un déficit de près de 50 milliards USD. La mobilisation des ressources pour le développement des infrastructures est essentielle. Les investissements de type PPP dans les infrastructures pourraient contribuer à combler le déficit de ressources pour le développement des infrastructures et pourraient avoir un effet multiplicateur sur l'économie, les investissements dans les approvisionnements en énergie, les transports et les TIC augmentant la productivité et assurant la compétitivité.

Garantir l'approvisionnement en énergie

À mesure que la demande en énergie sur le continent augmente, il est important de garantir l'accès et la disponibilité des sources d'énergie provenant d'autres sources. À cet égard, les sources d'énergie alternatives sont très importantes. Les sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie éolienne, l'énergie solaire et les biocarburants ont le potentiel de répondre à la demande croissante en énergie, tout en atténuant les risques environnementaux associés aux combustibles fossiles. En outre, les énergies renouvelables représentent non seulement un domaine de croissance, mais également

des opportunités d'innovation et de nouvelles sources de services énergétiques modernes, y compris l'électricité et des installations de cuisson propres. Exploiter les énergies renouvelables afin de combler l'écart de la demande en énergie, qui ne pourra probablement pas être satisfaite par d'autres sources, est essentiel.

Les énergies renouvelables offrent également des opportunités d'emploi et d'affaires aux entreprises ainsi qu'aux femmes et aux jeunes. Comme l'illustre l'encadré 4 ci-dessous, des entreprises sociales telles que Solar Sisters en Ouganda, qui emploient des femmes dans les zones rurales pour vendre des lampes à LED alimentées par l'énergie solaire pour les maisons, aident non seulement les femmes à élever leur niveau de vie en gagnant un revenu, mais également répondre aux préoccupations environnementales, y compris la pollution et l'inefficacité, ainsi que les problèmes de sécurité associés à l'utilisation de lampes au kérosène, tout en promouvant l'inclusion sociale et en réduisant la pauvreté pour des millions de personnes vivant en zones rurales.

Au niveau méso, des politiques ont été développées pour soutenir le développement énergétique. Au niveau continental, le cadre de bioénergie de l'UA et les directives de coordination des politiques sont conçus pour guider les États membres et les CER dans l'élaboration de politiques et de réglementations en matière de bioénergie. Dans l'ensemble des CER, des régimes réglementaires conçus pour faciliter le développement des énergies renouvelables, tels que les directives du COMESA sur les tarifs de rachat garantis, sont en cours d'élaboration. La CEEAC a élaboré une stratégie pour une économie verte et un fonds vert pour soutenir le développement de l'économie verte dans la région.

Des initiatives sont en cours pour garantir l'accès aux sources d'énergie. L'énergie durable pour tous (SE4All) des Nations Unies s'efforce de garantir l'accès universel d'ici 2030 au moyen de services énergétiques modernes en améliorant la productivité agricole et en créant des opportunités commerciales et d'emploi, y compris pour les femmes; en doublant le taux d'amélioration des services d'efficacité énergétique en utilisant plus efficacement les combustibles fossiles, en réduisant les coûts pour les consommateurs et en garantissant des systèmes électriques plus fiables, et en doublant la part des énergies renouvelables en garantissant une énergie abordable lorsque le réseau est inaccessible aux particuliers, diminution de la variabilité des coûts énergétiques et promotion des opportunités commerciales pour les MPME.

De même, le corridor africain pour les énergies claires (ACEC) de l'IRENA aide les pays à diversifier leurs sources d'énergie en mettant en œuvre des initiatives dans les domaines de l'énergie éolienne, solaire, géothermique et de la biomasse et encourage le commerce transfrontalier des énergies renouvelables dans un réseau continu allant du Nord à l'Afrique du Sud. Au niveau régional, des programmes tels que le Centre régional pour l'efficacité énergétique (ECREEE) de la CEDEAO améliorent l'accès à une énergie de services moderne, fiable et abordable et accélèrent l'utilisation des énergies renouvelables.

Au niveau national, des programmes tels que le programme des producteurs indépendants d'énergies renouvelables en Afrique du Sud visent à garantir la disponibilité des énergies renouvelables. Dans le même temps, des mécanismes de financement tels que le Fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique (SEFA), lancé en 2012 par la Banque africaine de développement, jouent un rôle important pour garantir l'accès à l'énergie en investissant dans des projets d'énergie renouvelable et pour garantir l'accès au

financement des énergies renouvelables. énergie. SEFA a fourni une subvention pour soutenir les mini-réseaux hybrides solaires dans les zones rurales, ce qui a augmenté l'accès à l'énergie des ménages ruraux et créé des opportunités pour la création de petites entreprises en Tanzanie.

Afin de garantir un approvisionnement énergétique suffisant, il est nécessaire d'investir considérablement dans les infrastructures et les services liés aux énergies renouvelables. À l'échelle mondiale, les investissements dans les énergies renouvelables ont augmenté, passant de 60 milliards de dollars en 2009 à 211 milliards de dollars en 2010. Un accès à l'énergie pour 1,3 milliard de personnes sans accès à l'électricité et 2,7 milliards sans installations de cuisson, dont beaucoup se trouvent en Afrique subsaharienne, laisse entrevoir un potentiel énorme pour les nouveaux marchés des carburants, des services d'électricité ainsi que des produits.

Pour réaliser l'accès universel à l'énergie, des mécanismes novateurs sont nécessaires pour mobiliser les 40 à 70 milliards de dollars de capitaux nationaux et internationaux prévus. Les partenaires de développement, notamment la Banque mondiale et la Société financière internationale, peuvent soutenir l'accès à l'énergie via des guichets de financement concessionnels. Dans le cadre de son nouvel accord sur l'énergie pour l'Afrique, dont l'objectif est de réaliser l'accès universel à l'horizon 2025, la Banque africaine de développement développe une plate-forme de financement innovant dans le secteur de l'énergie africain - Transformer l'énergie de partenariat pour l'Afrique.

Le capital-investissement peut jouer un rôle important dans la stimulation du secteur vert. De plus en plus, les fonds de capital-risque sont utilisés pour stimuler l'esprit d'entreprise dans le secteur des énergies renouvelables. Afin de catalyser ce secteur, des cadres politiques, réglementaires et institutionnels sont nécessaires. Les politiques visant à promouvoir les marchés des énergies renouvelables, en particulier les mesures relatives aux exigences en matière de contenu local qui spécifient les exigences minimales en matière d'approvisionnement et / ou d'environnement d'un produit ou service, peuvent jouer un rôle important dans la stimulation de la création d'emplois et le soutien à l'industrialisation (en particulier les industries naissantes). Il est essentiel de veiller à ce que les PME / PMI et les MPME puissent se conformer aux normes internationales afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à des marchés internationaux lucratifs. En outre, des cadres juridiques et de réglementation appropriés pour les services d'infrastructure, qui encouragent les investissements et améliorent l'efficacité du secteur, sont nécessaires.

Au niveau continental, l'UA peut jouer un rôle en aidant les CER et les États membres à formuler et / ou à renforcer les politiques relatives à l'entrepreneuriat et l'industrie, ainsi qu'à mettre en place des institutions capables et aptes à soutenir l'entrepreneuriat et la transformation industrielle.

L'UA peut également jouer un rôle dans le renforcement de la capacité des CER et des États Membres d'harmoniser leurs politiques en matière d'entrepreneuriat et leurs politiques industrielles afin de s'attaquer efficacement aux obstacles qui freinent les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs. L'EAC a identifié l'harmonisation des politiques

des entreprises et des entreprises des États membres afin de garantir qu'elles peuvent contribuer de manière prioritaire à la croissance et au développement.

Au-delà de l'harmonisation de leurs politiques, l'Union africaine peut aider les CER et les États membres à renforcer les capacités techniques et de gestion des institutions nationales et régionales en vue de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des politiques relatives à l'entrepreneuriat et à l'industrie.

L'UA peut également plaider auprès des États membres pour l'adoption de mesures visant à améliorer l'environnement réglementaire des entreprises et des entrepreneurs. En plus de réduire le nombre de procédures de création d'entreprise ou d'élimination des coûts d'enregistrement des entreprises, d'incitations fiscales et de simplification des régimes fiscaux ainsi que de protection sociale des entreprises informelles afin de les encourager à formaliser leurs activités par le biais de l'enregistrement des entreprises, en fin de compte leur permettant de grandir.

L'UA peut également plaider en faveur de mesures réglementaires qui amélioreront le climat des affaires pour les femmes, telles que la simplification des systèmes de paiement des impôts en réduisant les paiements et en établissant des taux normalisés, ainsi qu'en s'attaquant aux pratiques discriminatoires qui empêchent les femmes de s'engager dans des activités commerciales.

Afin de libérer le potentiel des PME / PMI des MPME et des entrepreneurs de contribuer à l'emploi et à la croissance, il est nécessaire d'améliorer les infrastructures et de renforcer l'offre énergétique, éléments essentiels de la croissance industrielle.

Au niveau continental, l'UA peut jouer un rôle en aidant les États membres à élaborer des politiques et des normes d'efficacité énergétique industrielle ainsi que des cadres pour la promotion des investissements dans les énergies renouvelables. En outre, l'UA peut mobiliser des ressources pour accroître les investissements dans les énergies renouvelables.

Afin de développer le secteur des énergies renouvelables, l'UA peut encourager les États membres à investir dans le renforcement des capacités en ressources humaines, ainsi qu'à soutenir la fabrication et la production à petite échelle par le développement d'exigences en matière de contenu local efficaces et d'incitations aux politiques en matière d'énergie verte et renouvelable dans les pays, régions, et en accordant la priorité à la production locale d'équipements et de technologies faisant appel aux énergies renouvelables afin de promouvoir le développement du secteur.

L'UA peut également aider les CER à élaborer des cadres régionaux complets pour soutenir le développement de programmes d'infrastructure facilitant l'industrialisation le long des corridors de croissance économique, en vue de favoriser une intégration productive.

L'UA peut également aider les CER à cartographier les zones de croissance potentielles dans les régions où des programmes de corridors industriels peuvent être mis en place

afin de stimuler l'industrialisation sur la base des ressources existantes et des liens spatiaux existants (domaine prioritaire de l'EAC).

L'UA peut également plaider en faveur de subventions visant à remédier aux pénuries d'électricité, un défi majeur sur le continent, ainsi que du développement de parcs énergétiques pour les PME. En outre, l'UA devrait se concentrer sur les lois sur la concurrence qui entravent le développement du secteur de l'énergie en Afrique.

Encadré 2. Chili: meilleures pratiques pour améliorer l'environnement réglementaire en matière d'entrepreneuriat

Dans le cadre de sa stratégie visant à revitaliser son économie, le gouvernement chilien a pris des mesures pour promouvoir l'esprit d'entreprise au cours des dernières années. En 2010, le gouvernement chilien a lancé Startup Chile, un programme d'innovation mis en œuvre par InnovaChile, qui encourage l'innovation en attirant les entrepreneurs à fort potentiel en phase de démarrage pour lancer leurs entreprises sur une plateforme mondiale. Dans le but de positionner le Chili en tant que plaque tournante de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Amérique du Sud, Startup Chile, qui exploite un accélérateur qui fournit un espace de travail collaboratif aux startups, ainsi qu'un soutien complémentaire, fournit un financement sans équité, permettant de catalyser l'innovation. . (<http://startupchile.org/>)

En 2013, avant d'élaborer sa stratégie de croissance verte, le Chili avait adopté des mesures visant à améliorer le cadre réglementaire régissant l'esprit d'entreprise en réduisant les procédures liées au démarrage d'une entreprise à un jour et sans frais, et avait modifié sa loi sur la faillite afin de permettre un transfert aisé de l'entreprise. actifs des entreprises en faillite vers de nouvelles entreprises, facilitant ainsi le redémarrage. Élaborée par les ministères des Finances et de l'Environnement, la Stratégie de croissance verte du Chili (2014-2020) vise à promouvoir la croissance économique et le développement dans le contexte du développement durable et vise à encourager la création de biens et de services environnementaux et à promouvoir l'éco-innovation. l'esprit d'entreprise ainsi que l'emploi et la formation écologiques, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement.

Le faible taux d'impôt sur les sociétés chiliens, son climat des affaires très favorable, son régime fiscal simplifié facilitant la création d'entreprise et la fourniture de services sociaux adéquats aux femmes entrepreneurs en font un environnement idéal et propice, y compris pour les femmes entrepreneurs.

- **Encadré 3 - Le Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP)** est une institution spécialisée de la CEDEAO ayant pour objectif de promouvoir et d'assurer l'approvisionnement en énergie dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Il comprend 26 sociétés publiques et privées de production, de transport et de distribution d'électricité en Afrique de l'Ouest. Il a pour objectifs de:

- intégrer les gestionnaires de réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié de l'électricité ;
- assurer aux citoyens des États membres de la CEDEAO un approvisionnement en électricité stable et fiable à des coûts abordables ;
- élaborer des normes claires et mesurables pour harmoniser l'électricité et les opérations des systèmes électriques communs dans les pays membres ;
- augmenter le niveau d'alimentation en électricité grâce à la mise en œuvre de projets prioritaires de production et de transport.

Le WAPP a entrepris des initiatives de réduction des coûts pour traiter le tarif des services publics du WAPP, qui sont les plus élevés du continent. Le WAPP a donné la priorité à la mise en place d'un réseau de transport fiable pour partager les ressources dans la région. Dans le but de diversifier son bouquet énergétique et de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, en particulier dans les zones qui disposent de peu de ressources hydroélectriques ou gazières, WAP a lancé des plans pour développer des sources d'énergie renouvelables.

Source: WAPP

Encadré 4 - L'entrepreneuriat énergétique des femmes

L'initiative Solar Sisters

Fondée en 2008 en Ouganda, Solar Sisters offre des possibilités économiques aux femmes entrepreneurs qui vendent des technologies d'énergie propre, notamment des fourneaux de cuisine et des combustibles propres, ainsi que des lampes, apportant des technologies énergétiques abordables dans les zones rurales éloignées de l'Afrique subsaharienne.

Solar Sisters, réseau de vente directe de femmes entrepreneurs, opérant en Ouganda, en Tanzanie et au Nigéria, emploie plus de 2 000 femmes. Plus de 300 000 personnes ont bénéficié de cette initiative. En plus d'investir dans leur famille, les femmes entrepreneures ont élevé leur niveau de vie en gagnant un revenu. De plus, les utilisateurs des technologies d'énergie propre n'utilisent plus de sources de combustible inefficaces et peu sûres telles que le bois de chauffage et les lampes au kérosène.

<https://www.solarsister.org/>

Pilier 2: Faciliter l'innovation et la technologie et promouvoir les start-ups, les secteurs fondés sur la connaissance et les entreprises axées sur la croissance

Les développements sans précédent de la technologie et de l'innovation, en particulier la croissance rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) et leurs capacités, ont créé de nouvelles opportunités pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs. Les TIC, utilisées ici pour désigner les technologies numériques, y compris les ordinateurs, les téléphones mobiles et les technologies à large bande, jouent un rôle important dans le développement de l'économie du savoir, créant ainsi les conditions propices à la promotion des jeunes entreprises, des PME et de

l'entrepreneuriat en général.

Les entreprises en croissance sont essentielles au développement économique. Ces entreprises sont de puissants moteurs d'innovation et de croissance. Ils apportent une contribution disproportionnée à l'économie en créant un nombre important d'emplois et de revenus. Les entreprises axées sur la croissance, celles qui ont la possibilité de se développer en termes de taille ou d'activité sur une courte période, se caractérisent par leur productivité et leur compétitivité. Ce sont des conditions préalables à la transformation structurelle des PME / PMI vers la création d'emplois et la génération de revenus induits par les opportunités.

- Alors que les MPME - les entreprises dominantes en Afrique ont peu de chances de passer à des entreprises axées sur la croissance et ont un potentiel limité pour conduire la transformation structurelle de l'Afrique, en raison de leur faible productivité, il est toutefois possible de promouvoir les entreprises axées sur la croissance, stimuler la croissance par la croissance de l'emploi et des revenus et donner l'impulsion nécessaire à la transformation structurelle du continent. Afin de libérer leur potentiel de contribution à la croissance et à la transformation économiques de l'Afrique, la stratégie visera à renforcer la capacité des institutions à servir les entreprises axées sur la croissance et à soutenir les entreprises axées sur la croissance.
- Afin de libérer le potentiel de l'innovation et de la technologie pour contribuer à la croissance et à la compétitivité des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs, la Stratégie sera centrée sur les six domaines suivants:
 - promouvoir la recherche et développement (R & D) et le transfert de technologie ;
 - construire et renforcer les cadres institutionnels ;
 - promouvoir l'accès à une utilisation accrue des TIC ;
 - soutenir le développement de l'infrastructure numérique ;
 - renforcer la capacité des institutions à servir les entreprises axées sur la croissance ;
 - soutenir les entreprises axées sur la croissance.
 - promouvoir la recherche et développement (R & D) et le transfert de technologie:

L'innovation technologique est un élément essentiel pour favoriser l'esprit d'entreprise et promouvoir les PME et l'industrialisation. Les possibilités d'innovation sectorielle, la facilité d'accès au financement, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et la réglementation des droits de propriété intellectuelle (DPI) sont des facteurs importants

qui déterminent l'innovation. au niveau de l'entreprise.

Encourager la R & D et le transfert de technologie, ainsi qu'un environnement propice à la commercialisation de la science et de la technologie, est essentiel pour le développement des connaissances et des compétences, au service de la croissance des PME et des industries. Les universités jouent un rôle important dans le transfert de technologie et la promotion de la commercialisation de la recherche, y compris le développement d'entreprises dérivées, tandis que le secteur privé investit dans la commercialisation de la science et de la technologie et dans la commercialisation des idées. Par conséquent, pour que l'innovation soit efficace, les gouvernements, les universités et le secteur privé, qui apportent chacun un soutien crucial au développement d'un écosystème entrepreneurial et industriel, doivent travailler en collaboration pour atteindre des objectifs communs.

Les tentatives de promotion de la RD dans les régions ont eu un succès limité. Dans la région de la CAE, par exemple, le manque d'échelle, la pertinence insuffisante par rapport aux besoins des entreprises et l'insuffisance des fonds alloués aux initiatives de dimensionnement ont contribué à limiter la promotion de la R & D. En outre, le manque de coordination entre les secteurs public et privé, ainsi que les synergies limitées entre les centres de R & D, les universités et les industries, contribuent à une faible commercialisation de la recherche et à une diffusion limitée des résultats.

Les politiques visant à soutenir l'innovation, le transfert de technologie et le développement industriel sont importantes pour assurer l'environnement de la R & D. Pour que l'innovation et les politiques industrielles aient un impact positif sur les performances au niveau de l'entreprise, il est nécessaire de déterminer l'ampleur de la recherche et autres aides nécessaires pour stimuler le développement du secteur privé. En outre, afin de fournir les incitations appropriées, il est nécessaire d'identifier les types d'activités ainsi que les types d'entreprises devant être soutenues, leurs domaines d'intervention et les bénéficiaires ciblés. De plus, les efforts de coordination des centres de recherche ciblant les priorités de la recherche industrielle donneraient de meilleurs résultats et assureraient une utilisation optimale des fonds de recherche limités et des installations existantes.

Les fonds peuvent contribuer à stimuler l'innovation technologique. Par exemple, en Corée du Sud, les subventions à la recherche et au développement ont stimulé la croissance des PME, celles-ci représentant 50,8% de la valeur ajoutée surpassant les grandes entreprises (49,2%). De plus en plus de fonds d'innovation tels que le Fonds d'innovation de l'Afrique du Sud, le Fonds des partenaires pour l'innovation industrielle (PII) et le Programme principal pour l'innovation catalysent l'innovation. Le financement destiné à catalyser l'innovation à partir de sources non traditionnelles telles que le capital d'investissement privé (financement providentiel et capital-risque) a gagné en popularité. Le capital de risque est de plus en plus utilisé pour soutenir l'innovation dans le domaine de la technologie. E-Ventures Africa, par exemple, a investi dans les PME des TIC en Afrique de l'Est. De même, VC4Africa, la plus grande ressource en ligne reliant les investisseurs aux entrepreneurs les plus prometteurs, a

noûé des partenariats avec plus de 600 investisseurs de capital-risque providentiels et en démarrage dans 159 pays.

Quelle est alors la stratégie de l'UA pour promouvoir la R & D et le transfert de technologie? (cadre de politique régionale, référentiel de connaissances et transfert)

Soutenir le renforcement et/ou le développement institutionnel

Des cadres institutionnels sont nécessaires pour faciliter le développement technologique et l'innovation. Reconnaisant que la croissance verte peut contribuer au développement économique, de nombreux pays ont mis en place des cadres pour soutenir l'entrepreneuriat vert afin de promouvoir l'adoption de nouvelles technologies et d'encourager la diversification vers des processus, des pratiques, des produits et des services verts plus efficaces afin d'impulser la croissance du secteur.

Au niveau international, le cadre de la croissance verte de l'OCDE montre comment les pays peuvent réaliser une croissance économique tout en évitant une dégradation coûteuse de l'environnement, le changement climatique et une utilisation inefficace des ressources naturelles. Dans le même temps, de nombreux pays, notamment le Chili, la Chine, l'Allemagne, la Corée du Sud, le Mozambique et le Rwanda, entre autres, ont élaboré des stratégies visant à promouvoir la croissance verte. En 2013, le Chili a élaboré sa stratégie de croissance verte visant à encourager la création de biens et services environnementaux, à promouvoir l'éco-innovation et l'entrepreneuriat ainsi que l'emploi et la formation verts.

De plus en plus, des incubateurs sont mis au point pour soutenir les nouvelles entreprises dans les secteurs émergents. Reconstructed Living Lab (RLabs) d'Afrique du Sud, un incubateur d'innovation qui soutient les entreprises sociales qui souhaitent autonomiser les communautés locales par l'innovation, et le Centre tunisien pour l'entrepreneuriat social, un incubateur social qui encourage l'entrepreneuriat social en Tunisie en fournissant une éducation, un financement et des réseaux Icccairo, un pôle d'innovation verte en Égypte, qui fournit aux jeunes entrepreneurs des compétences écologiques ainsi qu'un soutien aux entreprises pour leur permettre de poursuivre l'entrepreneuriat vert, en sont des exemples.

Les clusters peuvent aider à encourager et à encourager l'innovation dans une zone concentrée en soutenant un grand nombre d'entreprises qui peuvent ensuite s'appuyer sur les innovations des autres. La collaboration avec les entreprises impliquées dans le cluster peut aider les PME / IS et les MPME à satisfaire aux exigences de conformité, augmentant ainsi leur productivité et leur compétitivité. Les clusters peuvent également réduire les coûts en partageant les intrants et le matériel et en achetant en gros des matières premières, ce qui permet un meilleur accès au marché grâce à une commercialisation conjointe.

Les grappes contribuent à une productivité accrue car les entreprises fonctionnent de manière plus efficace, en faisant appel à des actifs et des fournisseurs plus spécialisés. En outre, la formation d'entreprises est généralement plus fréquente dans les grappes d'entreprises, avec l'apparition de nouvelles entreprises et de fournisseurs externes. Les clusters contribuent également à l'apprentissage et à l'innovation, avec des retombées de connaissances et des interactions étroites avec les clients et les

autres entreprises, ainsi que des fournisseurs de services à forte intensité de connaissances permettant de développer de nouvelles idées.

Les grappes technologiques aident à diffuser la technologie et l'innovation en facilitant l'échange de connaissances, la promotion de produits et la commercialisation de la recherche. Généralement situées à proximité d'établissements d'enseignement, les grappes technologiques bénéficient de la main-d'œuvre hautement qualifiée fournie par ces établissements, ce qui aide les employés des entreprises du secteur et des établissements d'enseignement à développer leurs compétences par l'emploi.

Les incubateurs et les accélérateurs de technologie sont des catalyseurs de l'entrepreneuriat. Les structures, qui fournissent une gamme de services de développement des entreprises, soutiennent le développement de l'entrepreneuriat et sont essentielles pour stimuler les nouvelles entreprises et les entrepreneurs, et pour créer un environnement propice à l'innovation.

Bien qu'ils soient associés à des pays développés, les incubateurs technologiques gagnent en popularité dans les pays en développement, y compris en Afrique subsaharienne. Des pépinières d'entreprises dans les TIC et l'entrepreneuriat numérique, telles que les Camerounais Activspaces et mLabs au Kenya et en Afrique du Sud, ainsi que les mHubs - des organisations en réseau conçues pour répondre aux besoins des entrepreneurs à différents stades de croissance ont été créées en Tanzanie et en Ouganda.

De même, les accélérateurs d'entreprises, qui sont des programmes intenses, limités dans le temps et qui soutiennent les nouvelles entreprises numériques en transformant les idées en nouvelles entreprises numériques évolutives, favorisent l'innovation. L'initiative nigériane pour les entrepreneurs en technologies de l'information (iDEA), qui fournit aux entrepreneurs un espace de travail, une formation, un encadrement et un capital, et qui a contribué au succès des jeunes entreprises du secteur des TIC au Nigéria, en est un exemple. Dans l'ensemble, le potentiel des pépinières, des pôles et des accélérateurs pour relever les défis du développement est prometteur.

Outre les incubateurs et les accélérateurs, les parcs scientifiques, technologiques et d'innovation (STI), qui garantissent des normes de qualité pour les entreprises innovantes et offrent de la R & D, tout en offrant une valeur ajoutée aux services, jouent un rôle important dans la promotion de l'innovation. STI Parks facilite le transfert de connaissances et de technologie, encourage les nouvelles entreprises dans le parc et fournit un soutien à ces entreprises en matière d'incubation. De plus en plus, les STI Parks émergent dans les pays en développement. Par exemple, Business Park of Mauritius a engendré Ebene Cybercity, Rose Business Park et Solitude Business Park. Les parcs Technopole de Sousse en Tunisie et de Casablanca au Maroc sont des exemples d'autres parcs, comme le montre l'encadré 7.

Le financement est crucial pour le développement des start-ups. Les investisseurs providentiels ont joué un rôle crucial dans le développement des entreprises en mobilisant des fonds pour soutenir les jeunes entreprises prometteuses, une grande partie de ces fonds étant destinés aux nouvelles entreprises de technologie. Le fonds indien «Start-Up Village Angel Fund» finance des entreprises en démarrage

prometteuses, notamment des entreprises dirigées par des jeunes qui participent à la pépinière d'entreprises Start-Up Village.

Les clusters ont joué un rôle déterminant dans la promotion de la croissance et du développement des PME / États-Unis en renforçant les compétences de leurs employés / PME, en encourageant l'innovation (processus et produit) et en permettant aux entreprises dérivées de se développer. Les clusters ont le potentiel de soutenir le développement des entreprises de taille moyenne - le chaînon manquant entre les MPME et les grandes entreprises formelles, offrant des perspectives prometteuses pour la croissance des pays.

Les grappes industrielles peuvent promouvoir la croissance grâce à l'entrepreneuriat et stimuler le développement industriel, en particulier pour les entreprises qui manquent de capital, de savoir-faire technologique et d'accès aux marchés. De plus en plus, des grappes industrielles sont en cours de développement pour stimuler la croissance économique dans certains pays africains. Des zones économiques spéciales (ZES) ont été créées dans plusieurs pays d'Afrique, notamment en Égypte, en Éthiopie, au Nigéria, en Sierra Leone et en Zambie, afin de stimuler les échanges commerciaux, de créer des emplois et de promouvoir le développement industriel. Les performances des ZES en Afrique ont été mitigées, mais dans certains pays tels que l'Éthiopie, elles ont atteint les objectifs visés.

Les grappes industrielles peuvent promouvoir la croissance grâce à l'entrepreneuriat et stimuler le développement industriel, en particulier pour les entreprises qui manquent de capital, de savoir-faire technologique et d'accès aux marchés. De plus en plus, des grappes industrielles sont en cours de développement pour stimuler la croissance économique dans certains pays africains. Des zones économiques spéciales (ZES) ont été créées dans plusieurs pays d'Afrique, notamment en Égypte, en Éthiopie, au Nigéria, en Sierra Leone et en Zambie, afin de stimuler les échanges commerciaux, de créer des emplois et de promouvoir le développement industriel. Les performances des ZES en Afrique ont été mitigées, mais dans certains pays tels que l'Éthiopie, elles ont atteint les objectifs visés.

Les partenariats public-privé peuvent aider à diffuser la technologie et l'innovation. Un partenariat entre des entrepreneurs de la Silicon Valley et l'incubateur technologique de la Commission tanzanienne pour la science et la technologie (COSTECH) propage la technologie et l'innovation en renforçant la capacité des jeunes développeurs de logiciels tanzaniens à créer des entreprises à fort potentiel de croissance.

Des programmes de l'ONUDI, tels que *l'Initiative pour la modernisation industrielle et la compétitivité des entreprises*, qui visent à renforcer la contribution des entreprises manufacturières du secteur privé par la formation à la productivité, à la technologie et à l'innovation, en reliant les pouvoirs publics et les universités ainsi que les industries à des initiatives Sud-Sud telles que les Centres internationaux de technologie de l'ONUDI, qui facilitent le transfert de technologie et la formation sont remarquables. En outre, l'Initiative de l'ONUDI pour des activités productives au service de la jeunesse aide les jeunes de la chaîne de valeur de la noix de cajou en Tanzanie à augmenter leurs revenus en fournissant aux entreprises locales un équipement technique approprié pour les usines de prétraitement et à la mise à niveau

technologique des usines de traitement final, d'où la promotion de la technologie et de l'innovation.

De même, la technologie du climat InfoDev de la Banque mondiale catalyse la technologie et l'innovation, ainsi que l'émergence de nouveaux secteurs. Par le biais de son réseau de centres d'innovation climatique (CIC) détenus localement en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Maroc et en Afrique du Sud, la Banque mondiale accélère le développement et le transfert de technologies propres au climat et adaptées au climat local.

Promouvoir l'accès à l'utilisation accrue des TIC

Les TIC sont essentielles pour l'acquisition de nouvelles compétences pour l'économie numérique ainsi que pour le développement de nouveaux produits, services et processus, ou pour améliorer les produits existants. L'engagement accru des jeunes dans l'utilisation des TIC les aide à acquérir des compétences qui leur permettront de participer et de contribuer à l'économie numérique, ce qui réduit ainsi les inégalités et favorise l'inclusion sociale.

Les jeunes exploitent de plus en plus Internet pour créer des opportunités économiques. Cette plate-forme permet aux entrepreneurs, quelle que soit leur localisation géographique, de créer des entreprises en ligne et d'accéder à des marchés plus vastes et géographiquement diversifiés.

L'accès à des technologies abordables et appropriées (logiciels et matériels), l'accès à la formation ainsi que la disponibilité d'infrastructures, notamment l'Internet fiable et abordable, sont essentiels. Celles-ci créeraient la condition nécessaire pour que les jeunes tirent pleinement parti de ces technologies. Dans tous les pays, les gouvernements jouent un rôle en veillant à ce que les jeunes aient accès aux TIC. Le Rwanda, par exemple, a distribué plus de 250 000 ordinateurs portables à des élèves dans plus de 900 écoles primaires dans le cadre de l'initiative Un ordinateur portable par enfant.

Les TIC sont essentielles pour le commerce électronique, domaine qui recèle un potentiel énorme pour les entreprises, en particulier pour les PME / PMI, ainsi que pour les entrepreneurs, en surmontant les obstacles au transport et en réduisant les coûts, tout en atteignant de nouveaux marchés dans des endroits très éloignés. Le commerce électronique est de plus en plus utilisé par les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs, y compris en Afrique. Par exemple, BITO Market, un répertoire en ligne développé par un jeune entrepreneur en Tanzanie, relie les agriculteurs aux acheteurs. De même, Souq, une plate-forme de commerce électronique en Égypte, permet aux acheteurs et aux commerçants d'acheter et de vendre des produits en ligne.

Des efforts sont déployés pour faire en sorte que les jeunes acquièrent les aptitudes et les compétences nécessaires pour s'engager dans une économie mondialisée. Des entreprises mondiales telles que Cisco, Microsoft, Google, Facebook, Intel, IBM, Hewlett Packard et Apple offrent des opportunités aux jeunes possédant des compétences avancées en TIC, dotés des ressources et du soutien nécessaires pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour développer des solutions

pertinentes pour leurs clients et promouvoir leurs entreprises. Des programmes tels que Microsoft YouthSpark, qui offrent aux jeunes des pays en développement une formation aux TIC et des possibilités d'entrepreneuriat, leur permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour les préparer à la concurrence dans les domaines de la technologie et du XXI^e siècle.

En plus de sensibiliser l'opinion publique aux possibilités d'entreprendre, les réseaux jouent également un rôle important dans l'évolution des mentalités. Girls in Tech, une entreprise sociale mondiale qui offre aux filles et aux femmes les outils et les ressources nécessaires pour améliorer leurs carrières professionnelles et leurs aspirations dans le domaine de la technologie et de l'entrepreneuriat, les encourage à poursuivre une carrière dans des domaines non traditionnels, ce faisant, elles font changer les mentalités sur la participation des hommes et des femmes dans le domaine de la technologie.

Les compétitions organisées dans des camps d'entraînement peuvent promouvoir l'innovation. La Fondation Tony Elumelu héberge des camps d'entraînement qui mènent à des startups dans différents domaines. En 2015, la Fondation a organisé un bootcamp de 2 jours pour 1000 entrepreneurs en herbe ayant des idées pour lancer des entreprises. De même, le programme E Plus du Libéria organise un concours de plans d'entreprise qui fournit des fonds pour aider les entrepreneurs à lancer leur entreprise.

Soutenir le développement des infrastructures

Les plates-formes technologiques - en ligne et sur mobile - sont de plus en plus utilisées pour favoriser l'innovation. La technologie mobile, par exemple, a été mise à profit pour développer des activités numériques qui n'existaient pas il y a quelques années. Par exemple, M-KOPA, une entreprise solaire au Kenya, a été lancée à la suite du service de transfert d'argent numérique M-PESA.

Bien que le potentiel d'Internet en tant qu'espace commercial soit prometteur, il reste largement sous-utilisé dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, en partie à cause du manque d'infrastructures pour les TIC dans ces pays.

Au niveau régional, des initiatives telles que l'Infrastructure régionale d'information (SRII) de la SADC - un réseau fédérateur de télécommunications à fibres optiques facilitent les liaisons mondiales grâce au réseau d'infrastructure à large bande du NEPAD et au système sous-marin de l'Afrique de l'Est (EASSY), ce qui améliore l'accès au haut débit, ainsi que l'environnement des entreprises.

Renforcer la capacité des institutions à servir les entreprises axées sur la croissance

Les entreprises axées sur la croissance possèdent certains attributs. Ils ont tendance à être de petite taille, moins de 100 employés, jeunes - moins de cinq ans et sont généralement innovants - définis ici comme la capacité à développer de nouveaux produits, procédés ou services qui peuvent ne pas être nouveaux, mais qui sont nouveaux au sein de l'entreprise ou dans le contexte local. L'innovation est un élément essentiel pour assurer la compétitivité et la croissance des entreprises

et constitue un moteur de la croissance économique. L'innovation est également associée aux investissements en R & D, les entreprises axées sur la croissance affectant généralement 20% ou plus de leurs dépenses à la R & D.

Une analyse des entreprises à forte croissance de onze pays d'Afrique a révélé que ces entités possédaient les caractéristiques suivantes: innovation en matière de produits, systèmes de transport propres et connexion à Internet via leurs propres sites Web. Au-delà des TIC et de quelques entreprises du secteur manufacturier en Afrique, on sait peu de choses sur ces entreprises, leurs caractéristiques et leur répartition sur le continent.

Soutenir les entreprises axées sur la croissance

Les entreprises en croissance sont confrontées à différents défis et contraintes dans l'environnement des entreprises. Celles-ci incluent l'accès au financement en capital, le manque de compétences en gestion professionnelle - un défi pour de nombreuses entreprises en Afrique, et l'accès aux réseaux. En outre, pour les entreprises axées sur la croissance, qui ont tendance à être tournées vers l'extérieur, ces entreprises étant plus susceptibles d'exporter et constituant de nouveaux marchés, l'aide à l'exportation et les aides au développement des marchés sont essentielles. Afin de soutenir le développement des entreprises axées sur la croissance et de faciliter la transition des PME / PMI dans l'intention de croître, il est nécessaire de mieux comprendre leurs besoins.

Les faits suggèrent que les entreprises informelles dynamiques ayant la capacité et le potentiel de croissance ainsi que les entreprises axées sur les nécessités dont les propriétaires préféreraient probablement être salariés et les salariés ont le potentiel de passer à des entreprises axées sur la croissance. Parmi celles-ci figurent certaines entreprises informelles «les plus performantes», qui, sur la base d'une enquête menée en Afrique de l'Ouest, ont généralement des compétences en affaires, un comportement d'entreprise et un rendement marginal du capital. La majorité des entreprises africaines étant concentrées dans le secteur informel, il pourrait être possible de soutenir les entreprises informelles «de rang supérieur» possédant les caractéristiques «plus performantes» et susceptibles d'apporter une contribution significative à l'économie.

Les politiques de promotion de l'innovation sont essentielles pour créer un environnement favorable aux entreprises axées sur la croissance. La mise en place de systèmes d'innovation nationaux - un ensemble de politiques et d'incitations visant à stimuler la R & D et le développement technologique, ainsi que le développement des compétences, ainsi que la promotion des liens université-industrie - sont des éléments essentiels pour donner l'impulsion à l'innovation.

Investir pour favoriser le développement des entreprises à forte croissance est crucial. Reconnaisant l'importance de l'innovation pour stimuler les entreprises axées sur la croissance, dans de nombreux pays, les fonds de capital-investissement sont de plus en plus utilisés pour soutenir ces entreprises. En Afrique, des fonds de capital-investissement tels que Kukua Fund, Dobb Foundation, Fanisi Capital et Mara Launch

Uganda Fund ont été créés pour soutenir la croissance ou les entreprises axées sur la croissance.

Les incubateurs sont essentiels pour nourrir les entreprises axées sur la croissance. Les structures fournissent des installations et des informations technologiques, ainsi que tout autre soutien essentiel au développement d'idées commerciales, à la promotion de partenariats et de coentreprises. Les PME du secteur des TIC au Kenya ont bénéficié du soutien d'incubateurs tels qu'iHub, qui a à son tour créé d'autres espaces technologiques tels que Startup Garage, Nailab, Growth Hub, The Nest, Pawa 254, Swahili Box, Lake Hub, etc.

La technologie peut créer des opportunités pour les entreprises axées sur la croissance. Les TIC ont joué un rôle important dans la croissance en Afrique. Les entreprises technologiques internationales telles que Google, Microsoft, Oracle, entre autres, ont donné l'impulsion nécessaire au développement des entreprises technologiques sur le continent. Plus récemment, le contenu à valeur ajoutée et pertinent localement a contribué à la croissance des entreprises émergentes et dynamiques en matière de logiciels et d'applications mobiles. Avec le potentiel de croissance continue du secteur, les PME, qui ont joué un rôle fondamental dans la croissance du secteur des TIC dans d'autres régions en développement (l'Inde), pourraient contribuer à la durabilité à long terme du secteur des TIC en Afrique de l'Est, tout en augmentant leur productivité et en devenant compétitif.

Pour se lancer, les entreprises en croissance ont besoin de capacités techniques et de gestion, ainsi que d'informations sur les marchés internationaux, d'un financement à un stade précoce et d'un soutien spécialisé aux entreprises, comme le coaching et le mentorat. L'accès à des services de soutien aux entreprises offrant une formation technique et à la gestion, la préparation à l'exportation, le développement du marché et des informations sur le marché, ainsi que des outils d'analyse comparative est essentiel pour ces entreprises.

Les domaines de croissance potentiels dans le secteur des TIC incluent la conception et le développement d'interfaces utilisateur, le développement de logiciels, la génération de contenu et la prestation de services en milieu rural. Garantir l'accès au financement ainsi qu'aux compétences en affaires peut grandement contribuer à ce que les PME axées sur la croissance bâtissent et développent leurs activités. En outre, le mentorat d'entreprises établies peut jouer un rôle important dans la promotion de l'émergence d'entreprises axées sur la croissance.

L'industrie pharmaceutique en Afrique est un domaine de croissance prometteur et, selon la Banque africaine de développement, est le secteur qui connaît la croissance la plus rapide. L'Afrique ne représentant que 2% du marché pharmaceutique mondial, il s'agit toutefois d'un domaine dans lequel le potentiel n'a pas été pleinement exploité. L'industrie, qui comprend de petites entreprises privées qui desservent les marchés nationaux, se caractérise par une production locale faible et limitée, les fabricants locaux produisant 25 à 30% des produits pharmaceutiques et moins de 10% des fournitures médicales sur le marché africain.

Des cadres politiques favorables au développement d'un secteur de fabrication pharmaceutique viable, comprenant le plan commercial pharmaceutique de la SADC

et le plan de fabrication pharmaceutique de la CAE au niveau régional, et le plan de fabrication pharmaceutique pour l'Afrique au niveau continental, et malgré la disponibilité de vastes matières premières pour soutenir le secteur, les PME africaines jouent un rôle limité dans les innovations pharmaceutiques.

En conséquence, très peu de PME / PMI s'engagent dans le développement de médicaments en Afrique. Afin de réaliser leur potentiel, une approche globale est nécessaire pour faire face aux contraintes auxquelles ces entreprises sont confrontées. L'accès au financement (en particulier au stade précoce), qui est essentiel pour les entreprises pharmaceutiques qui ont besoin de capitaux pour la R & D, et l'accès aux réseaux de connaissances, ainsi que les liens avec l'industrie pharmaceutique internationale pour promouvoir l'innovation sont essentiels pour soutenir le développement du secteur. Les réseaux pharmaceutiques interafricains peuvent jouer un rôle important dans la croissance du secteur en veillant à ce que les entreprises établissent des liens avec l'industrie biopharmaceutique internationale au sens large, en leur fournissant un accès aux compétences et aux marchés pour leurs produits.

Compte tenu de leur potentiel de transformation structurelle par la productivité, la compétitivité et l'innovation, il est important de réfléchir aux moyens de favoriser le développement des entreprises axées sur la croissance. Au niveau continental, l'UA peut jouer un rôle de soutien au développement d'entreprises orientées vers la croissance. Il est essentiel de favoriser le développement d'entreprises de TIC jeunes, petites et dynamiques sur le continent, susceptibles de créer des emplois stables et axés sur les opportunités, pour devenir de grandes entreprises. Des mesures spécifiques devraient être ciblées sur ces entreprises, telles que l'accès aux compétences commerciales et techniques, l'accès aux marchés mondiaux et régionaux et le financement à un stade précoce. et un environnement commercial propice peuvent jouer un rôle important à cet égard.

L'UA peut jouer un rôle dans la mobilisation des ressources pour soutenir le développement d'un secteur biopharmaceutique dynamique pouvant contribuer au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et soutenir le développement d'industries connexes. Il est important à cet égard de soutenir la mise en œuvre rapide du Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique, conçu pour réduire la dépendance à l'égard des importations et contribuer à l'émergence d'un secteur pharmaceutique industriel national dynamique.

Au-delà des entreprises axées sur la croissance dans les secteurs des TIC et des produits de base, il reste encore beaucoup à comprendre sur les différents secteurs d'entreprise orientés vers la croissance en Afrique, ainsi que sur les besoins des PME / PMI dans l'intention de se développer afin de mieux les soutenir. En outre, l'UA peut soutenir la mise en place d'un environnement réglementaire propice au développement d'entreprises orientées vers la croissance.

L'UA peut utiliser son pouvoir de rassemblement pour créer un espace politique propice au dialogue et à une meilleure compréhension des besoins et des demandes des entreprises en croissance (PME / PMI et MPME).

Au niveau continental, avec un programme de soutien à l'industrialisation et à

l'innovation, la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour la technologie et l'innovation (ATII) peut contribuer à libérer le potentiel d'innovation du continent.

L'UA peut jouer un rôle en encourageant les États membres à développer des systèmes d'innovation nationaux et régionaux inexistantes et à créer des fonds pour catalyser l'innovation technologique, y compris parmi les PME / PME et les MPME sous-desservies. L'UA peut également encourager les CER à créer des fonds régionaux pour l'innovation industrielle afin de soutenir la technologie et l'innovation, tout en favorisant la R & D collaborative dans toutes les régions.

L'UA peut aider les États membres à encourager la R & D et le transfert de technologie par le biais de partenariats université-industrie, ainsi qu'à créer un environnement propice à la commercialisation de la science et de la technologie par le biais de mesures réglementaires encourageant les investissements en R & D et de partenariats public-privé de la science et de la technologie. Au niveau régional, l'appui à la mise en place de mécanismes et d'infrastructures facilitant la recherche-développement collaborative peut contribuer dans une large mesure à donner l'élan nécessaire à la commercialisation. À cette fin, l'UA peut aider l'EAC à créer son institut technique et de recherche industrielle.

L'UA peut jouer un rôle en soutenant la création et / ou en renforçant les institutions existantes afin de soutenir l'innovation, le développement industriel et la technologie. L'UA peut encourager les CER et les États membres à développer des parcs industriels et des clusters, y compris dans des secteurs émergents, afin de promouvoir l'innovation et d'aider à libérer le potentiel des PMI pour augmenter leur productivité et leur compétitivité et contribuer à la création d'emplois durables. L'UA peut également encourager les États membres à adopter des mesures réglementaires favorisant les investissements dans les grappes industrielles, telles que des réductions d'impôts, des subventions et des exonérations fiscales.

L'UA peut jouer un rôle en aidant les États membres à élaborer des cadres réglementaires appropriés qui permettront au secteur privé d'investir dans le développement d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises, ainsi qu'au secteur public dans l'infrastructure appropriée nécessaire pour catalyser le développement de ces structures. En outre, l'UA peut encourager les États membres à soutenir les investissements dans le développement de parcs de TIC, susceptibles de contribuer de manière substantielle au PIB national et de créer des emplois.

L'UA peut également jouer un rôle en aidant les États membres à garantir l'accès à la technologie. Investissement dans les TIC ainsi que en matière de connectivité (Internet) et en encourageant l'adoption croissante de l'utilisation des TIC et de l'acquisition de compétences en TIC par les PME, les MPME, les femmes et les jeunes entrepreneurs, est essentiel pour aider les entreprises et les entrepreneurs à accroître leur productivité et à tirer parti nouvelles opportunités commerciales via le commerce électronique. A cet égard, il est important d'aider les États membres à se préparer au commerce électronique par le biais d'évaluations nationales. La création d'emplois numériques, tels que le micro-travail, par le gouvernement et les grandes entreprises, ainsi que le maintien de compétences techniques bien développées et le

développement de normes adéquates, peuvent également contribuer à soutenir l'emploi numérique.

En outre, le développement d'une infrastructure numérique peut prendre en charge le haut débit à large bande et améliorer la connectivité entre régions, tout en catalysant l'innovation et en soutenant le développement technologique. De même, le développement des compétences dans les capacités de recherche scientifique et technologique peut également soutenir le développement technologique, tout en améliorant la productivité et la compétitivité. L'UA peut mener un plaidoyer en faveur du développement des compétences en matière de recherche scientifique et technologique et encourager les États membres et les CER à investir dans les infrastructures numériques.

L'UA peut utiliser son pouvoir de mobilisation pour créer un espace politique afin de favoriser le dialogue et de mieux comprendre les besoins et les demandes des

entreprises (PME / PMI et MPME) en ce qui concerne la technologie, l'innovation et l'industrialisation.

L'UA peut soutenir le développement de plates-formes de coopération entre clusters et d'événements de mise en correspondance entre cluster afin de faciliter le partage des connaissances sur l'innovation.

Encadré 5. Zones économiques spéciales industrielles (ZES) - Éthiopie

Dans le cadre de son plan de croissance et de transformation, l'Éthiopie a défini l'industrialisation comme un moyen de promouvoir la croissance économique. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement éthiopien soutient le développement de zones économiques spéciales industrielles (ZES).

Pour impulser son développement au moyen d'investissements tant publics qu'étrangers, le gouvernement éthiopien a adopté des cadres d'orientation pour soutenir le développement des ZES, notamment la Proclamation sur l'investissement, qui contient des dispositions relatives à la création et à l'administration de ces ZES. En outre, des cadres institutionnels, notamment la Société éthiopienne de développement des zones industrielles, qui peut accéder au crédit et à l'aide étrangère, a été mise en place pour soutenir la croissance des ZES, notamment les deux zones suivantes :

Eastern Industrial Zone et Bole Lemi Industrial Zones

Dukem et la zone industrielle de Bole Lemi ont été créées pour soutenir les entreprises de fabrication à moyenne et grande échelle dans les domaines du textile, du cuir et des articles en cuir, du sucre, du ciment et des produits pharmaceutiques, entre autres.

Bole Lemi Industrial Zones : la zone industrielle de Bole Lemi est une ZES appartenant à l'État qui comprend 12 entreprises de production de chaussures, de textiles et de vêtements. Fondée en 2012 avec des investissements importants du gouvernement éthiopien et de la Banque mondiale, la ZES a attiré des investisseurs internationaux de Chine, d'Inde, du Sri Lanka et de Corée du Sud. Située dans la banlieue d'Addis-Abeba, la ZES, qui dispose d'un accès direct à l'aéroport international et au port d'Addis-Abeba-Djibouti, le corridor d'import-export du pays, a créé des emplois pour 1 500 Éthiopiens.

Eastern Industrial Zone : la zone industrielle orientale est une ZES appartenant à la Chine. Située à Dukem, elle se trouve sur l'autoroute Addis-Abeba-Djibouti et permet d'accéder au port d'Addis-Abeba-Djibouti. La ZES, qui regroupe des entreprises de ciment, de chaussures, d'emballage, de confection de vêtements et d'assemblage automobile et qui a créé 4500 emplois, est la propriété de la société chinoise Jiansu Qiyuan Group.

Encadré 6. STI Parks en Afrique - Technopole de Sousse en Tunisie et Technopole de Brazzaville et Pointe-Noire au Congo

Technopole de Sousse en Tunisie se concentre sur la mécanique, l'électronique et l'informatique (informatique appliquée). Créé dans le cadre de la stratégie tunisienne visant à développer les liens entre l'éducation, la recherche et la production et à promouvoir l'incubation ainsi que la création d'entreprises innovantes, le parc, situé à proximité des zones industrielles, offre aux start-up des services de soutien aux entreprises un centre de formation et de recherche scientifique, l'École nationale d'ingénieurs et le centre de recherche en nanotechnologie et un incubateur d'entreprises pour soutenir l'innovation. <http://www.technopole-sousse.rnr.tn/en/index.php?lang=en>

Technopole de Brazzaville et Pointe-Noire au Congo sont conçus pour fournir des services de soutien à l'innovation en matière d'entrepreneuriat dans le cadre des efforts du Congo pour diversifier son économie. Le STI Park à Brazzaville est conçu pour impulser l'économie numérique, tandis que le parc de Pointe Noire est axé sur la prestation de services et le contrôle de la qualité, la maintenance industrielle et la recherche. Lancés en 2013, ces parcs technologiques ont pour objectif de contribuer à l'innovation des entreprises en soutenant l'innovation et en développant des partenariats université-industrie afin de diversifier l'économie du Congo.

Encadré 7 - Mavid Pharmaceuticals Ltd., Ouganda

Mavid Pharmaceuticals Ltd est une entreprise à croissance locale appartenant à des intérêts locaux, qui se spécialise dans la fabrication de préparations orales et topiques. Basée à Kampala, l'entreprise, qui compte 52 employés, dont 6 techniciens et 38 non techniques, et 8 employés à temps partiel, a un chiffre d'affaires de Uganda Shs. 2 600 000 en 2009. Bien que l'entreprise ait le potentiel d'exporter vers les pays voisins, elle fait face à la concurrence d'entreprises de la région de l'Afrique de l'Est suite à l'intégration de l'EAC. Les domaines dans lesquels Mavid Pharmaceuticals bénéficie d'un soutien supplémentaire sont notamment l'accès à des prêts à faible coût pour des investissements, le transfert de compétences et de connaissances, le transfert de technologies et la coordination de la collaboration avec les universités locales pour le développement des compétences et la recherche et développement.

Source: UNIDO: Pharmaceutical Sector Profile – Ouganda
http://www.unido.org/fileadmin/user_media/Services/PSD/BEP/Uganda%20Pharma%20Sector%20Profile_f

Pilier 3: Assurer l'accès au financement

- assurer l'accès au financement est essentiel pour améliorer l'environnement entrepreneurial afin de libérer le potentiel des entreprises et des entrepreneurs. Afin de garantir l'accès au financement, la Stratégie se concentrera sur les trois domaines suivants du pilier 3 ;
- promouvoir des financements innovants ;
- établir de nouveaux mécanismes de financement ;
- soutenir la capacité institutionnelle à servir les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs.

Promouvoir un financement innovant

D'après le Forum économique mondial, le déficit de financement des petites entreprises des pays émergents (y compris l'Afrique) est estimé à 2 000 milliards de dollars américains. Des mécanismes de financement novateurs peuvent jouer un rôle important dans la satisfaction des besoins des entreprises et des entrepreneurs.

Des options de financement innovantes telles que le capital-investissement peuvent contribuer à stimuler les investissements et à être un catalyseur de croissance. Bien qu'il s'agisse d'une source de financement prometteuse pour les PME / PMI et les MPME, et malgré sa forte croissance en Afrique, le capital-investissement reste sous-utilisé.

Le capital-risque est de plus en plus utilisé pour impulser le développement de l'entrepreneuriat, notamment en Afrique. Le Fonds fiduciaire de capital-risque du Ghana (VCTF), un partenariat public-privé financé en partie par le ministère des Finances et de la Planification économique du Ghana, a mobilisé des fonds pour fournir un financement à faible coût aux entreprises, y compris les PME, et trouver des solutions aux problèmes tels que le chômage, l'accès aux services de soins de santé et à l'éducation. De même, le Fonds pour le développement du commerce

d'exportation, de l'agriculture et de l'industrie du Ghana a mis en place un fonds de participation qui cible les investissements pour soutenir les PME engagées dans la transformation agro-alimentaire, le commerce d'exportation et le développement industriel. Les partenaires du Sud, notamment la Chine et l'Inde, ont la possibilité d'investir dans des capitaux privés. Il importe de mettre en place des cadres juridiques et de réglementation appropriés pour soutenir les investissements de capital-investissement en Afrique.

Des plateformes de prêt sur le marché, telles que le financement participatif, le financement participatif en ligne et le prêt entre particuliers, ont vu le jour ces dernières années. Le financement participatif, qui permet aux particuliers ou aux entreprises de collecter en ligne de petites sommes auprès d'autres particuliers ou d'entreprises et, de plus en plus, en utilisant la technologie mobile et les médias sociaux, peut assurer un accès au financement pour les PME, y compris celles gérées par des entrepreneurs mal desservis. De même, les plateformes de prêt en ligne entre particuliers, qui mettent en correspondance des emprunteurs à la recherche de prêt directement auprès de prêteurs tels que Kiva, aident les entrepreneurs et les PME à lever des fonds pour soutenir leurs activités. Bien que Kiva soit la plate-forme de prêt en ligne la plus connue, d'autres plates-formes de financement participatif telles que Indiegogo, qui aident les entrepreneurs et les PME à lever des fonds, comblent le déficit de financement.

Les prêts du marché peuvent être améliorés par un environnement favorable, notamment des cadres de réglementation qui reconnaissent ces plateformes et créent des règles pour prendre en charge les paiements numériques, ainsi que l'infrastructure nécessaire pour gérer les plateformes de prêt en ligne. De plus, la présence d'investisseurs prenant des risques et d'emprunteurs avertis peut permettre à ces plateformes de devenir des options de financement viables.

Exploiter le potentiel des plates-formes de prêt sur le marché pour répondre aux besoins des entrepreneurs africains et des PME / PMI est limité par le manque de cadres réglementaires, en particulier lorsque les plates-formes en ligne sont indéfinies et lorsque l'infrastructure pour soutenir les plates-formes mobiles et en ligne est insuffisante ou inadéquate. De même, bien que le financement participatif soit une option viable pour les PME et les MPME recherchant un financement pour leurs entreprises en phase de démarrage, son potentiel en Afrique n'a pas encore été exploité, surtout parce que l'infrastructure nécessaire pour soutenir les plates-formes de prêt en ligne est inadéquate dans nombre de pays africains.

Le financement numérique est devenu une source importante de financement pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs. La banque à distance, qui fournit des services financiers par le biais de canaux numériques, principalement par le biais de téléphones mobiles, offre des services pratiques et peu coûteux par rapport aux services bancaires traditionnels. Il est extrêmement utile d'encourager l'inclusion financière des pauvres qui ne sont pas bancarisés dans le monde, y compris les PME / PMI mal desservies, les MPME et les entrepreneurs des zones rurales et isolées d'Afrique. Par exemple, les services financiers numériques jouent un rôle important pour libérer le potentiel des petits exploitants agricoles. Zoono, un fournisseur de services financiers numériques en Afrique subsaharienne, permet aux agriculteurs nigériens de recevoir des bons d'achat d'engrais pouvant être échangés par téléphone

mobile. De même, SimbaPay - un service de transfert d'argent basé à Londres, permet aux personnes de la diaspora d'envoyer des fonds aux familles en Afrique de l'Est et au Nigéria, est également remarquable.

Malgré la croissance phénoménale des services d'argent mobile qui se sont considérablement développés, l'ASS, qui possède la plus grande part des services mobiles en direct avec l'Afrique de l'Est en tête - 93 millions de comptes d'argent mobile en 2014 - , manque de cadres de réglementation pour la fourniture d'argent mobile, ce qui limite le développement des services financiers mobiles ainsi que son potentiel de réponse aux besoins des PME / PMI et des MPME. En outre, l'absence d'infrastructures et/ou les infrastructures défectueuses constituent un obstacle à la fourniture de financements numériques et de services financiers transfrontaliers. Des cadres de réglementation appropriés sont nécessaires pour la fourniture de services d'argent mobile efficaces et sûrs aux PME, aux MPME, aux entrepreneurs et aux groupes marginalisés. Les réformes entreprises au Kenya et au Libéria en 2014 permettant aux banques et aux prestataires non bancaires de fournir des services de manière durable ont amélioré l'environnement réglementaire du financement numérique.

Mise en place de nouveaux mécanismes de financement

Il est essentiel d'élargir et de créer de nouveaux mécanismes de financement qui utilisent des ressources publiques ou privées pour promouvoir la mobilisation des ressources du secteur privé. Les fonds de réserve capitalisés par les agences de développement multilatérales sont devenus de plus en plus des sources de financement importantes pour le développement du secteur privé, y compris pour les PME. Par exemple, le défi du financement des PME du G20 a été créé pour relever les défis liés à l'accès au financement pour les PME «manquantes», souvent trop petites pour bénéficier des intérêts des banques commerciales ou des investisseurs, ou trop importantes pour bénéficier des produits de la microfinance.

L'investissement à impact - l'investissement dans des initiatives qui traitent d'un problème social pressant est également de plus en plus connu. Les investissements à impact peuvent favoriser l'inclusion financière en soutenant les MPME qui ont souvent un accès limité aux capitaux. Des investissements à impact sont nécessaires pour booster le développement et promouvoir les mesures d'incitations telles que les régimes fiscaux favorables, ainsi que des incitations fiscales pour stimuler les investissements et soutenir des secteurs tels que l'agriculture et les entreprises sociales. Dans le but de mobiliser des ressources pour le développement des entreprises en Afrique, le PNUD appuie le développement du secteur des investissements à impact, susceptibles de stimuler le développement d'entreprises inclusives.

Financement mixte - l'utilisation de fonds publics ou caritatifs sous forme de subventions et de financements autres que des subventions provenant de sources privées et/ou publiques constitue une voie prometteuse pour accéder au financement. Le financement mixte peut être un mécanisme efficace pour générer des retours

financiers sur investissement qui produiraient des avantages moins tangibles, ce qui en fait une option viable pour combler le déficit de ressources.

D'autres approches de financement innovantes, qui soutiennent les entrepreneurs, surtout les femmes et les jeunes entrepreneurs des zones rurales, sont particulièrement importantes. Dans le secteur agroalimentaire, les initiatives visant à faciliter l'accès au marché des femmes entrepreneurs peuvent aider à accroître leur productivité et contribuer à la croissance de leur entreprise. Un exemple est celui des mécanismes de subventions de contrepartie (MGF) pour les MPME, qui apportent un soutien en capital et autre que le capital aux agriculteurs, renforcent la compétitivité et la productivité grâce à ces intrants.

Soutenir le développement institutionnel

Si les financements innovants sont extrêmement prometteurs pour les entreprises et les entrepreneurs, il n'en demeure pas moins que les sources de financement traditionnelles peuvent eux aussi répondre aux besoins des PME / PMI, des MPME, des femmes et des jeunes entrepreneurs.

Les prêts peuvent répondre aux besoins des entreprises et des entrepreneurs, mais les PME africaines, dont la majorité a un compte bancaire officiel, sont souvent dans l'impossibilité d'obtenir des prêts auprès des banques. En effet, seulement 22% des petites entreprises ont contracté un prêt et 86 pour cent de ces entreprises ont un compte bancaire.

Garantir l'accès aux prêts est essentiel pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs. En Afrique subsaharienne, les institutions financières développent de plus en plus des prêts et d'autres produits financiers adaptés aux besoins des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs. Plusieurs banques en Tanzanie, notamment Akiba Commercial, Azania BanCorp, CRDB, NMB et la Bank of Tanzania Credit Guarantee Scheme, servent exclusivement des MPME ou ont un programme important en faveur des PME. De même, AfriLand First Bank a établi plus de 100 banques de développement rural dans toute l'Afrique centrale, garantissant ainsi l'accès au financement des régions mal desservies.

Les institutions financières offrent de plus en plus de produits sans garantie du fait que la garantie est une contrainte pour les entreprises et les entrepreneurs, ainsi que pour des secteurs tels que l'agriculture qui, en raison de droits de propriété faibles sur les terres et les biens d'équipement, ne peuvent pas obtenir une garantie pour des prêts.

Des alternatives aux exigences en matière de garantie, telles que les tests psychométriques, sont actuellement utilisées pour sélectionner les demandeurs de prêt potentiels et évaluer leur risque et leur solvabilité. Avant de lancer son mécanisme de prêt rapide sans garantie pour les PME, Standard Chartered Bank avait initié des tests psychométriques sur des demandeurs de prêt potentiels au Ghana, au Kenya, en Tanzanie et au Nigéria, puis étendu le programme de prêt au Botswana, au

Lesotho, au Malawi, en Namibie, en Afrique du Sud, au Swaziland, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe.

Les prêts de microfinancement sont une autre option pour les MPME, pour les femmes et les jeunes entrepreneurs qui cherchent un financement pour leurs entreprises. Dans toute l'ASS, nombre d'institutions de microfinance offrent des services financiers abordables aux MPME, aux personnes non bancarisées et mal desservies, notamment les femmes et les jeunes. De plus, l'intégration des institutions de microfinance dans les SACCO peut assurer une plus grande inclusion financière des personnes non bancarisées et mal desservies. Le R-Switch du Rwanda, le système de paiement national du pays, qui facilite l'intégration des institutions de microfinance avec les SACCO, en est un exemple.

Le Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF), l'agence d'investissement des Nations unies pour les 48 pays les moins avancés d'Afrique et d'Asie, en partenariat avec la Fondation MasterCard, aide les institutions de microfinance (IMF) à concevoir et à fournir des services financiers de haute qualité, y compris l'éducation financière des jeunes de moins de 18 ans des régions à faible revenu, dans le cadre de son initiative YouthStart. En outre, l'UNCDF et la MasterCard Foundation garantissent l'accès au financement numérique dans les pays les moins avancés par le biais de l'initiative Mobile Money for the Poor, ainsi que des services financiers officiels pour les personnes non bancarisées des zones rurales grâce à son initiative MicroLead Expansion.

Au niveau continental, l'UA peut jouer un rôle en aidant les États membres à élaborer des politiques et des cadres de réglementation appropriés pour soutenir le développement du financement numérique et des plates-formes en ligne et mobiles. En outre, pour faciliter davantage le financement numérique, l'UA peut encourager les CER et les États membres à élaborer des politiques et des cadres de réglementation appropriés pour permettre aux opérateurs de téléphonie mobile de fournir des services de financement numérique transfrontaliers.

L'UA peut jouer un rôle important en aidant les CER à fournir une assistance technique aux États membres pour leur permettre de développer des cadres juridiques et de réglementation appropriés pour soutenir les investissements en capital-risque. L'UA peut également jouer un rôle en encourageant les gouvernements à co-investir dans le capital-risque afin d'encourager l'investissement dans le capital-risque et de garantir la disponibilité du financement.

Pour remédier au manque d'information financière sur les particuliers et les entreprises, qui empêche les institutions financières d'octroyer des crédits aux entreprises et aux entrepreneurs, l'UA peut soutenir le développement des bureaux de crédit afin de réduire l'asymétrie d'information.

L'UA peut promouvoir la création d'un défi financier pour répondre aux besoins des PME / PMI et des MPME et aider les CER à créer des fonds d'investissement régionaux pour les PMI afin de garantir l'accès au financement de ces entités. En

outre, la consolidation du Fonds africain de développement industriel (RIDF) pourrait assurer le financement de projets industriels et de renforcement des capacités.

Pour améliorer l'accès au financement des entreprises et des entrepreneurs, en particulier dans les régions mal desservies et du fait que l'Afrique compte le plus petit nombre de banques commerciales, le gouvernement peut jouer un rôle en garantissant cet accès au financement grâce à la création d'institutions financières de développement appartenant à l'État. À cette fin, l'UA peut encourager les États membres à créer des institutions de financement du développement appartenant à l'État, en particulier dans les zones rurales, et à aider les banques et autres institutions financières à surmonter les obstacles de réglementation qui les empêchent de servir les entreprises et les entrepreneurs.

Encadré 8 - Capital-investissement pour les PME

Fonds fiduciaire de capital-risque du Ghana (VCTF)

Le Fonds fiduciaire de capital-risque du Ghana (VCTF) est un partenariat public-privé financé en partie par le Ministère des finances et de la planification économique du Ghana. Adoptée en 2004, la loi ghanéenne sur les fonds d'affectation spéciale en capital-risque fournit un cadre d'appui au financement à faible coût pour les entreprises, y compris les PME, ainsi que les entreprises sociales. Le financement est fourni aux PME par l'intermédiaire de sociétés de financement en capital-risque.

Outre de fournir le financement, les sociétés de capital-risque fournissent également une expertise technique et managériale aux petites entreprises dans lesquelles elles proposent d'investir. Plus récemment, des sociétés de capital-risque, appuyées par le Fonds d'affectation spéciale, s'engagent dans des investissements à impact et soutiennent les PME confrontées à des problèmes sociaux urgents en améliorant la qualité de vie de leurs communautés.

<http://venturecapitalghana.com.gh/index.php>

Encadré 9 - Financement numérique

M-KOPA

M-KOPA Solar propose des prêts abordables pour l'achat de systèmes solaires domestiques qui permet d'alimenter plusieurs lignes, de charger les téléphones et les radios. Avec un dépôt initial de 35 dollars américains et un paiement journalier minimal, le plan de paiement par répartition de M-KOPA propose des versements mobiles pour l'énergie solaire, donne l'accès à une énergie sûre et abordable pour des millions de personnes vivant hors du réseau, et permet aux clients de posséder le produit une fois que le prêt est entièrement remboursé.

La société kenyane M-KOPA, qui dessert actuellement plus de 330 000 foyers au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, vend directement de l'énergie solaire à ses clients par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 100 centres de service répartis dans les trois pays. Elle emploie plus de 700 personnes à temps plein et plus de 1200 agents de terrain qui touchent des commissions.

Lauréate de nombreux prix dont ceux de la meilleure innovation mobile pour les marchés émergents en 2016, des 50 meilleures entreprises qui changent le monde selon le magazine Fortune, du prix d'excellence FT / IFC en finance durable 2013 et du prix Zayed Energy Future, M-KOPA a été qualifiée d'entreprise la plus innovante d'Afrique en technologie mobile <http://www.m-kopa.com/>

Pilier 4: Accès aux marchés

Le commerce a un rôle important à jouer pour contribuer à la croissance économique des pays et des régions et à leur PIB grâce à une utilisation rationnelle des ressources et à une production rentable de biens et services, tout en important d'autres. Le commerce peut également améliorer les moyens de subsistance en augmentant les revenus des entreprises et des entrepreneurs et en améliorant les perspectives d'emploi formel pour les particuliers.

Garantir l'accès aux marchés pour les PME / PMI et pour les entrepreneurs, peut permettre aux entreprises et aux entrepreneurs de tirer parti des avantages offerts par le commerce. Par conséquent, il est important de lever les obstacles qui empêchent les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs d'accéder aux marchés, surtout d'éliminer les obstacles au commerce, de remédier au manque d'information sur les marchés et les fournisseurs internationaux, de créer des liens commerciaux et de limiter les débouchés commerciaux. Pour garantir l'accès des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs aux marchés, la stratégie se concentrera sur les 3 domaines suivants:

- promouvoir le commerce intra-régional et mondial ;
- assurer l'intégration des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs dans les chaînes de valeur mondiales et régionales ;
- renforcer les mécanismes et les capacités institutionnelles des CER et des États membres pour servir les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs.

Promouvoir le commerce intra-régional et international

L'intégration régionale peut être un vecteur important du développement du commerce. La nature diversifiée du commerce intra-régional suggère qu'une intégration régionale plus profonde pourrait se traduire par de plus grandes opportunités d'accès aux marchés pour stimuler le commerce intra-régional. Les efforts visant à approfondir l'intégration aux niveaux continental et régional sont un bon signal et pourraient stimuler et faciliter le commerce et le développement de chaînes de valeur mondiales et régionales qui jouent un rôle important.

Au niveau mondial, l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, qui offre une assistance aux pays en développement pour les aider à réduire leurs coûts commerciaux, permet de pallier les difficultés que rencontrent les PME / PMI et les entrepreneurs des pays pauvres en les reliant aux marchés. Pour aider les PME / PMI et les pays à mieux comprendre les possibilités offertes par l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, le CCI fournit une assistance aux PME / PMI, aux MPME et aux États Membres dans le cadre de son accord intitulé Guide sur la facilitation des échanges de l'OMC.

Comme indiqué dans la section précédente, les obstacles non tarifaires constituent un obstacle à la libre circulation des biens et des services. Dans la région de l'EAC,

les règles d'origine applicables dans la région sont souvent restrictives et entravent les perspectives de forte valeur ajoutée et de commerce intra-régional. Le chevauchement des effectifs dans différents blocs commerciaux pose des problèmes aux entreprises manufacturières qui ciblent différents blocs, limitant ainsi l'expansion du marché. Dans le même temps, la concurrence d'importations à coût abordable en provenance de Chine et d'Inde rend les produits locaux peu compétitifs.

Les mesures de facilitation des échanges, en particulier la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires dans le cadre de la ZLEC et de la zone de libre-échange tripartite envisagée, pourraient stimuler le commerce intra-africain et intra-régional, respectivement. L'harmonisation des politiques commerciales entre les États membres et l'élaboration de politiques commerciales communes dans les CER, ainsi que l'harmonisation des règlements techniques et des normes, peuvent jouer un rôle important dans la promotion du commerce intra-régional.

Renforcer la capacité des prestataires de services commerciaux des pays frontaliers à fournir des informations à jour sur les marchés et à satisfaire les exigences en matière de franchissement des frontières afin de faciliter les échanges transfrontaliers peut contribuer dans une large mesure à aider les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs à accéder aux marchés. Il est important de renforcer la capacité des prestataires de services commerciaux à fournir des services de conseil aux entreprises et aux entrepreneurs des pays frontaliers. Le programme de conseillers commerciaux de l'ITC, qui soutient la capacité de conseil des prestataires de services commerciaux dans les pays frontaliers afin de s'assurer qu'ils peuvent répondre aux besoins des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs, est une réussite.

Il est important d'assurer l'accès aux infrastructures liées au commerce pour la croissance des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs. Dans les CER, des mesures visant à supprimer les obstacles au commerce, qui ont un impact sur les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs sont en train d'être adoptées. Par exemple, le COMESA, qui a aligné sa politique sur les MPME sur son plan stratégique à moyen terme, a pris des mesures pour améliorer la gestion des douanes, y compris des mesures de facilitation des transports afin de garantir un meilleur accès aux marchés. Des mesures telles que la mise en place de postes frontières uniques (OSBP) ont réduit les délais de franchissement des frontières. De même, des initiatives telles que le système virtuel de facilitation du commerce (CVTFS) du COMESA permettent de suivre en ligne le fret et le matériel de transport le long des corridors désignés dans la région pour les véhicules et les conteneurs équipés de gadgets de transmission de signaux.

S'attaquer aux contraintes de l'offre liées aux infrastructures a été une priorité pour les CER. Pour réduire les coûts liés aux activités commerciales et améliorer la compétitivité, le COMESA s'attaque aux contraintes liées aux infrastructures grâce à la connectivité physique régionale et à l'intégration des infrastructures. Dans le cadre de ses efforts visant à soutenir le développement des infrastructures, le COMESA a pris des mesures pour harmoniser les cadres politique et de réglementation, développer les infrastructures physiques régionales dans les domaines des

transports, des TIC et de l'énergie, et adopter des mesures de facilitation du commerce.

Les marchés régionaux ont le potentiel de promouvoir la transformation structurelle. Les régions intégrées au commerce telles que l'ALENA et l'Union européenne (UE), l'EAC et l'Afrique australe étant plus attrayantes pour les entreprises chefs de file dans les chaînes de valeur mondiales, l'intégration régionale peut être un moyen important de promouvoir le développement des chaînes de valeur. En tant que tels, les efforts d'intégration au niveau régional peuvent donner l'impulsion nécessaire pour développer le commerce intra-régional et soutenir l'industrialisation, tout en favorisant le développement des chaînes de valeur régionales (CRV). Les réformes de facilitation des échanges par le biais de la ZLEC et de la ZLET peuvent favoriser le développement de chaînes de valeur et créer ainsi des opportunités commerciales pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs.

L'émergence de CRV dans le secteur manufacturier est possible, un secteur qui est largement inexploité en raison de contraintes structurelles et politiques. Etant donné que l'Afrique importe 88% de ses intrants de l'étranger, il est possible de développer des CRV pouvant fournir des intrants à d'autres industries du continent pour stimuler le commerce intra-régional. De plus, les CRV ont le potentiel de renforcer les capacités d'autres secteurs, tels que le secteur des services qui contribue à la compétitivité du secteur manufacturier et apporte une valeur ajoutée au secteur. Pour optimiser le potentiel de l'industrie manufacturière, les produits doivent respecter les normes de qualité internationales. Il importe de veiller à ce que les institutions nationales de contrôle de la qualité soient en mesure d'assurer la qualité des produits et le respect des normes internationales.

Les liens commerciaux entre les PME / PMI, les MPME, les entrepreneurs et grandes entreprises, permettent aux entreprises et aux entrepreneurs de mettre à niveau leurs compétences et leur technologie, et d'accéder à un financement, à une technologie et à d'autres connaissances spécialisées qui font cruellement défaut dans la compétitivité, pour assurer l'accès aux marchés. Le programme de relations interentreprises de la CNUCED, qui établit le lien entre les PME, les MPME des pays en développement et les grandes entreprises et améliore leur productivité et leur compétitivité, en est un exemple.

La sous-traitance peut contribuer à un meilleur accès aux marchés pour les PME / PMI et pour les entrepreneurs, souvent limités par le manque d'accès aux canaux de distribution généralement contrôlés par l'entreprise principale. La sous-traitance, qui permet aux PME / PMI et MPME de compléter les besoins des grandes entreprises en fournissant des services à ces grandes entreprises, est susceptible de renforcer les compétences des PME / PMI et des MPME pour leur permettre d'accéder aux marchés. Les centres de sous-traitance et de partenariat (SPX) facilitent la mise en relation des PME avec les chaînes d'approvisionnement dominées par les grandes entreprises.

En Afrique, le potentiel de sous-traitance reste sous-utilisé en raison des contraintes des PME / PMI et des MPME. Dans la région de l'EAC, le manque de fiabilité des services des MPME, le manque de fonds pour financer les accords de sous-traitance, la faiblesse des liens entre les PME / PMI, MPME et les grandes entreprises, ainsi

que le manque de capacités technologiques et de capacités de production et de fourniture de services aux contractants entravent le potentiel de sous-traitance dans la région.

Les marchés publics peuvent garantir l'accès aux marchés en stimulant la demande et l'offre de produits. Les pays exploitent de plus en plus le potentiel des marchés publics pour contribuer au développement en adoptant des mesures de réglementation en faveur de l'inclusion des groupes défavorisés. L'Afrique du Sud a mis en application la loi sur les achats préférentiels, qui prévoit une attribution préférentielle des contrats aux communautés précédemment défavorisées (PDC). De même, en 2013, le Kenya a modifié sa réglementation en matière de passation des marchés pour exiger que 30% de ses appels d'offres soient attribués aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées, offrant ainsi aux PME de groupes défavorisés la possibilité de tirer profit de l'économie. Au niveau international, il convient de mentionner des initiatives telles que la Plate-forme mondiale pour une action des femmes fournisseurs du Centre du commerce international, visant à accroître la part des achats des entreprises, des institutions et des marchés publics sécurisés par des femmes fournisseurs en les intégrant dans les réseaux internationaux.

Les plates-formes technologiques - en ligne et mobiles - sont de plus en plus utilisées pour promouvoir le commerce électronique dans nombre de pays, surtout pour de nombreuses personnes au bas de la pyramide économique des pays en développement ; les téléphones mobiles garantissent l'efficacité et la productivité des PME. Non seulement la technologie mobile est de plus en plus utilisée pour faciliter les transactions commerciales, mais elle aide également de plus en plus les MPME et les PME situées dans des zones difficiles d'accès, en particulier en Afrique subsaharienne, pour obtenir l'information sur les marchés et sur les prix des produits. Par exemple, Esoko au Ghana et Manobi en Afrique de l'Ouest francophone fournissent aux agriculteurs des informations sur les marchés agricoles et des services de conseil sur diverses plateformes numériques.

Pour faciliter les échanges, il est nécessaire de garantir la libre circulation des commerçants et des entrepreneurs. Des efforts ont été déployés à travers le continent pour assouplir les exigences en matière de visas afin de faciliter la libre circulation. Lancé en 2014, le visa touriste unique de l'Afrique de l'Est permet la libre circulation des ressortissants de la région. Avec seulement deux des huit CER ayant pleinement ratifié le Protocole sur la libre circulation des CER, d'autres CER doivent le ratifier afin de faciliter la circulation dans les régions et de soutenir le commerce intra-régional.

Assurer l'intégration des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs dans les chaînes de valeur mondiales et régionales

Les chaînes de valeur offrent des possibilités de générer des revenus et de promouvoir la croissance par le commerce. Les CVM ont été un moteur important de la participation des pays en développement à l'économie mondiale, la fragmentation de la production, qui passe par ces structures permet aux pays engagés dans des CVM de réduire leurs coûts commerciaux. Les chaînes de valeur mondiales constituent une voie prometteuse pour la croissance des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs et permettent aux entreprises et aux particuliers d'accéder au savoir-faire technologique et technique indispensable, ainsi qu'aux capacités

techniques et de gestion de l'entreprise principale, tout en mettant à niveau leurs compétences et leur productivité.

La création de zones franches d'exportation (ZFE) - une forme de zone économique spéciale qui soutient le développement industriel peut permettre aux PME / PMI, aux MPME et aux entrepreneurs d'entrer dans les CVM, de promouvoir la croissance et de créer des emplois à long terme. Comme le montre l'expérience des ZFE chinoises, la croissance de ces zones est étroitement liée aux investissements dans les infrastructures, à l'industrie manufacturière orientée vers l'exportation et à l'adaptation d'idées et de technologies étrangères au contexte local, aux résultats d'instituts de recherche universitaires et de groupes de réflexion. Alors que les performances des zones franches industrielles ont eu des résultats mitigés quant à la stimulation de l'industrialisation sur le continent, les performances des zones de développement économiques en Éthiopie suggèrent qu'avec des cadres juridiques et institutionnels appropriés et le développement des infrastructures, ces structures peuvent être efficaces pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'industrialisation et contribuer ainsi au développement économique.

Les CVM ayant besoin de main-d'œuvre qualifiée, il conviendrait de Développer les compétences techniques des entrepreneurs, en particulier chez les femmes et les jeunes entrepreneurs qui ont tendance à se concentrer aux niveaux les plus bas des chaînes de valeur. Afin de s'engager efficacement et de tirer parti des avantages offerts par les chaînes de valeur, il est important de veiller à ce que les exploitants de PME / PMI et de MPME, ainsi que les femmes et les jeunes, aient les compétences et la formation requises pour leur permettre de s'engager de manière plus productive dans les segments des chaînes de valeur. L'accès au développement des compétences adapté aux besoins des chaînes de valeur au moyen de programmes de formation professionnelle peut permettre aux opérateurs et entrepreneurs de PME / PMI de mettre à niveau leurs compétences et de participer en amont aux chaînes de valeur. De même, les entrepreneurs peuvent acquérir des compétences grâce à des subventions intelligentes qui leur permettraient de passer de la production à d'autres segments productifs des chaînes de valeur.

Plusieurs secteurs sont des domaines prometteurs pour le développement des chaînes de valeur. L'agriculture étant le pilier de la plupart des économies africaines, il est possible de développer des chaînes de valeur agricoles susceptibles de créer des emplois grâce à la spécialisation et à la diversification.

L'agroalimentaire est un domaine viable pour le développement de la chaîne de valeur. Dans toute l'Afrique, des chaînes de valeur ont été développées dans l'agroalimentaire, des agriculteurs et des PME fournissant des produits à des sociétés multinationales telles que Coca Cola, Nestlé et Unilever. Dans le même temps, des efforts sont déployés pour renforcer la capacité des entreprises à s'engager dans les chaînes de valeur. La promotion des exportations et de la compétitivité des entreprises dans le commerce de la CEDEAO (EXPECT), qui soutient les PME des chaînes de valeur par le renforcement des capacités et des compétences, associe des

organisations à la promotion de chaînes de valeur des exportations élevée de noix de cajou, de beurre de karité et de mangues.

Pour réaliser le potentiel de l'agroalimentaire, il convient de s'attaquer aux obstacles liés à l'accès à la technologie et aux problèmes de logistique qui empêchent les petits exploitants agricoles d'accéder aux marchés. En outre, le fait de s'assurer que les petits producteurs ont accès aux intrants et aux installations de stockage et d'entreposage peut faciliter largement leur accès aux segments lucratifs des chaînes de valeur.

Les services, un secteur important de croissance qui représente près de la moitié de la production du continent, constitue plus de 60% de la main-d'œuvre de certains pays et joue un rôle important dans le commerce de l'Afrique. C'est un domaine prometteur pour le développement des chaînes de valeur. Le secteur des services a le potentiel de contribuer à la croissance, au commerce et à l'emploi dans la logistique et la distribution et peut profiter à l'agroalimentaire et à l'industrie manufacturière. L'intégration régionale peut donner l'impulsion nécessaire à la croissance des services grâce à des projets qui améliorent les transports et la logistique. Pour que le secteur contribue à l'emploi, il conviendrait de résoudre le problème de l'informel qui est une caractéristique fondamentale du secteur et représente entre 50 et 80% du PIB et entre 60 et 80% de l'emploi.

Des investissements sont nécessaires pour soutenir le développement des chaînes de valeur. Encourager les partenaires du Sud à soutenir la valeur ajoutée par le biais d'investissements dans les ZES peut favoriser l'émergence de chaînes de valeur régionales. De même, le maintien des liens commerciaux entre les grandes entreprises et les PME / PMI implantés dans les CER peuvent promouvoir le développement des CRV dans toutes les régions.

Promouvoir des chaînes de valeur industrielles ciblées pour impulser le développement d'industries dans des domaines stratégiques peut apporter des avantages aux régions et permettre aux États partenaires de développer une convergence dans des domaines identifiés. L'EAC a identifié des domaines potentiels dans la région, notamment l'agroalimentaire, les mines, les biocarburants et les produits pétrochimiques, ainsi que le traitement du gaz et des produits pharmaceutiques. Les CVM intra-entreprises peuvent offrir des opportunités d'industrie manufacturière légère qui nécessite moins de compétences techniques et de gestion. Ainsi, un plus grand nombre d'entrepreneurs pourraient s'engager dans ces structures et en tirer parti.

Renforcer les mécanismes et les capacités institutionnelles des CER et des États membres pour servir les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs

Des systèmes de partage d'information sur les questions liées à l'industrie et au commerce doivent être mis en place pour mieux répondre aux besoins des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs. Les plateformes de correspondance électronique innovantes, qui visent à combiner des applications mobiles et Web, sont de plus en plus utilisées pour mettre en relation les producteurs et les entrepreneurs. La plate-

forme de couplage e-business de l'ITC, qui relie les producteurs ruraux aux entrepreneurs et exportateurs du secteur agricole, en est un exemple.

De même, les portails de facilitation des échanges peuvent accroître la transparence des procédures commerciales, tout en facilitant le partage d'informations cruciales relatives au commerce. La CNUCED et TradeMark East Africa ont créé un portail commercial pour la région de l'EAC, conçu pour accroître la transparence des procédures étrangères.

La mise au point de systèmes d'information régionaux sur les matières premières disponibles, les produits industriels, les produits intermédiaires et les biens d'équipement peut jouer un rôle important dans le développement des capacités des PMI, en améliorant leur productivité et leur compétitivité.

En plus des obstacles non tarifaires qui empêchent les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs d'accéder aux marchés, il est également nécessaire de s'attaquer aux perceptions erronées concernant les produits africains. L'établissement de marques régionales et nationales peut grandement faciliter l'accès au marché et encourager la consommation et les préférences en matière de consommation. Il est essentiel d'aider les CER et les États membres à créer des marques régionales et nationales pour promouvoir la consommation et l'utilisation de produits fabriqués localement. À cet égard, il est important d'adopter des lois sur la marque et les indications géographiques, ce qui pourrait aider certaines régions géographiques à promouvoir leurs produits locaux et à entrer dans les chaînes de valeur.

Dans le même temps, il est nécessaire de soutenir le développement des industries créatives et culturelles. L'Afrique, avec ses cultures et ses traditions diverses, possède un énorme potentiel pour l'émergence d'une économie créative et culturelle dynamique. Le renforcement des mesures visant à assurer la protection de la propriété intellectuelle des produits africains authentiques et des traditions culturelles, s'impose.

Au niveau continental, l'UA peut jouer un rôle en garantissant l'accès aux marchés grâce aux efforts déployés par la ZLEC pour la facilitation des échanges. L'UA peut aider les CER à élaborer des politiques commerciales communes (l'EAC l'a identifié comme étant une priorité). L'UA peut également aider les CER et les États membres à harmoniser leurs politiques commerciales en éliminant les obstacles à l'intégration des CVM, en particulier les obstacles liés aux infrastructures et aux douanes qui entravent la participation des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs à ces structures.

L'UA peut également aider les CER et les États membres à développer et/ou renforcer la participation des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs aux chaînes de valeur régionales par le biais de politiques visant à faciliter l'intégration des fournisseurs de services africains dans les CVM et les CVR grâce à l'harmonisation de l'entrepreneuriat et des politiques industrielles liées au commerce intra-régional. Les éléments à prendre en compte comprennent les exigences en matière d'investissement pour les entreprises chefs de file et les barrières à l'entrée, telles que la fiscalité et l'accès aux marchés, et la sensibilisation des PME, des MPME et des

entrepreneurs aux réglementations techniques, à l'élaboration de normes et aux systèmes de certification de la qualité au niveau régional.

L'UA peut aider les CER et les États membres à adopter et/ou à renforcer leurs investissements et leurs politiques de promotion des exportations afin de soutenir la participation d'industries spécifiques et la mise à niveau dans des segments spécifiques des chaînes de valeur.

L'UA peut mobiliser des investissements par le biais du développement ainsi que des partenaires du Sud pour soutenir le développement de chaînes de valeur stratégiques dans des secteurs ciblés tels que l'agriculture et le cuir. L'UA peut également soutenir la mise en place de programmes de facilitation des transports (c'est-à-dire le fonds proposé par le COMESA pour développer un programme d'infrastructure) afin de faciliter les échanges.

Parmi les autres domaines dans lesquels l'UA peut apporter son soutien on peut citer l'élaboration de programmes pour faciliter la participation des PME / PMI et des MPME aux relations et à la sous-traitance des entreprises, ainsi que la liaison entreprises et entrepreneurs avec les centres de sous-traitance et de partenariat (SPX) pour leur permette d'augmenter leur productivité.

En outre, l'UA peut encourager les États membres à adopter des mesures en matière de marchés publics pour que les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs puissent accéder aux marchés en stimulant la demande et l'offre de produits des entreprises et des entrepreneurs. Il convient également de promouvoir des stratégies visant à renforcer le commerce intra-régional et mondial, telles que la création de consortiums

d'exportation pour soutenir les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs, ainsi que la création de marques régionales et nationales.

Encadré 10. Programme de promotion de la commercialisation des produits agricoles et d'intégration régionale du COMESA

L'agriculture joue un rôle important dans le COMESA. Elle représente plus de 32% du produit intérieur brut (PIB) de la région, fournit un moyen de subsistance d'environ 80% de la main-d'œuvre de la région et génère 65% des recettes en devises de la région, ainsi que 50% des matières premières au secteur industriel.

Dans le cadre de ses efforts visant à soutenir le secteur agricole, le Programme de promotion de la commercialisation agricole et d'intégration régionale du COMESA, une initiative de la Banque africaine de développement dont les objectifs sont alignés sur d'autres cadres régionaux sur l'agriculture, notamment le CAADP, vise à promouvoir le commerce agricole en supprimant les barrières commerciales pour garantir la sécurité alimentaire régionale et harmoniser les politiques, les systèmes, les réglementations et les procédures et créer ainsi un environnement transparent pour la conduite des échanges agricoles, avec des liaisons en amont et en aval d'un producteur à l'autre. Cela fait du COMESA un fournisseur fiable de produits agricoles compétitifs au niveau mondial et sur les marchés internationaux. En plus du programme et, dans le cadre des initiatives régionales et de commercialisation agricole du COMESA, la région a mis en place le système de commercialisation des produits alimentaires et agricoles (FAMIS), une plateforme électronique fournissant des informations sur les produits commercialisables dans la région du COMESA et visant à améliorer la commercialisation agricole, la diffusion de l'information sur le marché et les changements de politique.

Source:

COMESA

http://programmes.comesa.int/index.php?option=com_content&view=article&id=94&Itemid=111

Pilier 5: Promouvoir les services de développement des entreprises

Garantir l'accès à des soutiens et des services de développement des entreprises bien conçus et variés, ciblés sur les besoins des PME / PMI, des MPME, des femmes et jeunes entrepreneurs, est essentiel pour améliorer l'environnement entrepreneurial de ces entreprises et entrepreneurs. En outre, le soutien intégré des entrepreneurs, les réseaux de développement de produits ainsi que le soutien à la distribution et à la logistique (stockage, entrepôt, dédouanement, etc.) sont indispensables pour les entreprises et les entrepreneurs. Pour promouvoir les services de développement des entreprises, la Stratégie se concentrera sur les 2 domaines suivants:

- fournir des services de soutien aux entreprises ;
- renforcer les capacités institutionnelles.

Fournir des services de soutien aux entreprises

Les services de développement des entreprises jouent un rôle important en aidant les entreprises et les entrepreneurs en fournissant du soutien et des informations inestimables aux entreprises, ainsi que les compétences requises pour démarrer, exploiter et développer une entreprise. Au niveau mondial, des initiatives de l'OIT, telles que démarrer et améliorer votre entreprise, qui offrent une formation en gestion aux formateurs des pays en développement et des pays en transition afin de soutenir les MPME et d'améliorer leurs performances, jouent un rôle important en veillant à ce

que les entreprises et les entrepreneurs disposent des connaissances nécessaires pour soutenir leurs entreprises.

L'accès à des services de gestion commerciale et financière bien développés, comprenant l'élaboration de plans d'entreprise ainsi que des programmes d'alphabétisation financière destinés aux femmes et aux jeunes, est essentiel pour que les PME / PMI, les femmes et les jeunes entrepreneurs acquièrent les compétences techniques et commerciales requises et/ou construisent sur les connaissances déjà acquises. Des programmes de développement commercial bien élaborés fournissent également des informations et des conseils sur les marchés, l'assistance aux marchés, le développement et le transfert de technologies, ainsi qu'un soutien spécialisé, notamment des informations sur les normes des chaînes de valeur. Le programme de chaîne d'approvisionnement agricole du centre d'entreprise renforce la capacité des fournisseurs agricoles locaux à fournir des produits aux opérateurs d'exploitation pétrolière de la région du lac Albert en Ouganda.

Des services efficaces de développement des entreprises jouent également un rôle important dans la sensibilisation des PME/PMI et des jeunes entrepreneurs à l'intégrité des entreprises et à leur propre rôle dans le milieu des affaires. Ces services leur inculquent l'importance du paiement des impôts et leur contribution à l'économie.

Les réseaux d'entreprises jouent un rôle important dans la fourniture d'informations et de conseils aux PME / PMI, ainsi qu'aux entrepreneurs, pour la gestion de leurs activités. Les chambres de commerce jouent un rôle essentiel dans la mise en relation des entreprises et des entrepreneurs avec des conseillers en entreprise qui fournissent des conseils sur la manière de gérer une entreprise. Les réseaux contribuent également à la performance des entreprises en sensibilisant aux opportunités d'entrepreneuriat telles que les foires commerciales. Par exemple, le forum et la foire des partenariats entre entreprises du COMESA offrent aux PME / PMI et aux MPME de la région la possibilité de présenter leurs produits. De même, Enablis Entrepreneurial Network, en partenariat avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile de plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine, offre aux entrepreneurs des réseaux, des cours de formation en acquisition de compétences et un financement.

Les réseaux peuvent également aider à accroître la visibilité de l'entrepreneuriat tout en sensibilisant aux besoins des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs. De plus en plus, les réseaux d'entrepreneuriat féminins sensibilisent à leurs besoins et ont contribué à améliorer le climat des affaires pour les femmes entrepreneurs. La Coalition ougandaise pour la croissance et le genre, un réseau de groupes de femmes, a plaidé en faveur d'une amélioration de la réglementation complexe en Ouganda, qui dissuade les femmes de formaliser leurs activités.

Renforcement des capacités institutionnelles

De plus en plus de programmes de développement commercial offrent un soutien spécialisé, tels que des informations sur la conception de produits, le transfert de technologie et le développement de chaînes de valeur. Cela vise notamment à remédier aux contraintes spécifiques qui empêchent les PME / PMI et les MPME de s'engager efficacement dans les affaires. Créé par l'USAID, le programme de services

de développement des entreprises au Kenya fournit des services de développement de marché visant à remédier aux contraintes liées aux chaînes de valeur afin d'améliorer la compétitivité des PME / PMI tournés vers la croissance.

Empretec est un programme de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour le renforcement des capacités. Il fournit des compétences et une formation en entrepreneuriat, facilite une expérience positive, productive et durable entre les entrepreneurs et leurs mentors. Lancé en 1988, le programme est mis en œuvre dans 36 pays, dont 13 en Afrique subsaharienne, et a aidé plus de 340000 entrepreneurs à acquérir des compétences en affaires.

De même, les centres d'information aux entreprises de l'ONUDI, fournissent un soutien aux PME et offrent des services axés sur la demande aux entités des zones rurales d'Afrique ; ils fournissent notamment des services de conseil aux entreprises sur mesure, une formation aux TIC et une connexion Internet fiable et garantit aux entrepreneurs ruraux l'accès aux informations pertinentes sur les marchés, les clients et la technologie. Ces centres jouent un rôle crucial dans l'amélioration de l'efficacité et de la performance des entrepreneurs.

Au niveau continental, l'UA peut jouer un rôle en aidant les CER et les États membres à renforcer la capacité des services de développement des entreprises déjà existants à répondre aux besoins des PME / PMI, des MPME et des entrepreneurs, notamment en fournissant un appui technique aux entreprises, à savoir une chaîne de valeur et des outils techniques et la formation en gestion pour les entreprises axées sur la croissance. Elle renforce également leur capacité à aider les PME à développer leurs compétences en matière de gestion des affaires, de développement de produits, de connaissance du marché et de gestion financière. En outre, l'UA peut jouer un rôle de plaidoyer en faveur du développement d'infrastructures de qualité, qui restent inadéquates et constituent un obstacle au développement des entreprises dans les pays. L'UA peut également élaborer un guide sur les infrastructures de qualité et

pouvant être utilisé pour sensibiliser l'opinion public aux problèmes de qualité au niveau national.

L'UA devrait encourager les gouvernements à soutenir les services de développement des entreprises et à plaider en faveur de leur accréditation afin de garantir la capacité de ces services à servir le secteur privé et à fournir des services de qualité.

Encadré 11 - Conseil des entreprises du COMESA

En tant que «voix du secteur privé» dans la région, le Conseil des entreprises du COMESA a contribué à améliorer le climat des affaires pour les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs de l'Afrique de l'Est, centrale et australe. Dans le but de renforcer les entreprises, en particulier les PME pour leur permettre de concurrencer efficacement aux niveaux régional et mondial, le Conseil, qui encourage les responsables politiques à créer un environnement favorable aux entreprises, fournit les services suivants:

Le Conseil des entreprises du COMESA facilite les relations interentreprises. Le Conseil a associé la communauté des entreprises turques à plusieurs entreprises zambiennes, ce qui a créé des opportunités pour les entreprises turques et zambiennes. Le Conseil a également organisé des réunions avec la Fondation Alliance Forum, qui a collaboré avec des sociétés japonaises pour explorer les possibilités d'investissement en Zambie.

Le Conseil des entreprises du COMESA facilite les services de soutien aux entreprises et tient un répertoire des entreprises regroupant plus de 3 000 entreprises, associations et PME dans la région du COMESA.

Le Conseil des entreprises du COMESA organise des foires commerciales internationales visant à permettre aux PME et aux États membres d'être liés aux opportunités d'affaires. Le Conseil a organisé une exposition multisectorielle axée sur la promotion des investissements, des coentreprises et des accords contractuels dans les industries manufacturières et des services intitulée «Industrialisation durable et inclusive», qui a attiré des entreprises régionales et internationales et des visiteurs de plus de 56 pays, avec un intérêt particulier dans la promotion des engagements de vendeur acheteur dans la région africaine.

Source: COMESA <http://www.comesabusinesscouncil.org/comesabusinesscouncil/?q=aboutus>

Pilier 6: Pratiques d'apprentissage et gestion des connaissances

Des pratiques d'apprentissage efficaces et une gestion des connaissances peuvent permettre aux entreprises et aux entrepreneurs d'avoir accès à des compétences, à des informations précieuses et au soutien nécessaire pour créer, exploiter et développer leurs activités. Pour promouvoir les pratiques d'apprentissage et la gestion des connaissances, la stratégie sera axée sur les trois domaines suivants:

- soutenir les mécanismes pour le partage des connaissances et l'apprentissage ;
- reconnaître l'importance de l'entrepreneuriat ;
- promouvoir l'éducation à l'entrepreneuriat.

Mécanismes de soutien pour le partage des connaissances et l'apprentissage

Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes pour faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage. La technologie peut être exploitée pour faciliter le

partage des connaissances et l'apprentissage. Les portails d'information sur le commerce et les débouchés peuvent servir à garantir l'accès des entreprises et des entrepreneurs à des informations précieuses. Des plateformes telles que SheTrades de l'ITC, qui connecte les entreprises des femmes aux acheteurs du monde entier, leur permettent de partager des informations sur leurs entreprises, d'accroître leur visibilité, d'étendre leurs réseaux et de s'internationaliser, tout en aidant les entreprises à inclure davantage de femmes dans leurs chaînes d'approvisionnement et à se connecter aux marchés. Ces plateformes permettent de soutenir les femmes entrepreneurs.

La mise au point de mécanismes permet aux CER de collecter, traiter, stocker et diffuser des informations sur l'industrie et facilite la réalisation d'analyses et la prise de décisions politiques éclairées - un défi qui entrave les capacités de prise de décision en matière de développement industriel.

La promotion des réseaux pour faciliter l'esprit d'entreprise et l'industrialisation sont nécessaires. Les réseaux d'entreprises, les associations professionnelles et les acteurs du secteur des entreprises ont un rôle important à jouer dans la sensibilisation à l'entrepreneuriat et aux opportunités commerciales. Au niveau régional, les réseaux sont devenus des moteurs indispensables de la performance des entreprises. Le Conseil des entreprises du COMESA, par exemple, relie les PME / PMI et les MPME à d'autres entreprises par le biais de son répertoire des entreprises, favorisant ainsi la performance des entreprises.

Les initiatives menées par le secteur privé ont permis aux entreprises et aux entrepreneurs d'avoir accès aux marchés. Les chambres de commerce et les organisations de développement économique régional ont pour rôle d'établir un réseau entre les PME / PMI, les MPME, les femmes et les jeunes entrepreneurs et les entrepreneurs sur les marchés étrangers. Ils peuvent ainsi acquérir des connaissances et une expertise susceptibles de les aider à développer leurs activités. Le Forum et la foire des partenariats du COMESA sur les partenariats commerciaux organisent des foires où les PME / PMI de présenter leurs produits et d'identifier les opportunités commerciales.

Les réseaux de la diaspora peuvent également constituer une source inestimable pour les entrepreneurs, les MPME et les PME / PMI. En plus de fournir des informations sur les opportunités commerciales, de tels réseaux relient les entrepreneurs, les MPME et les PME / PMI aux marchés internationaux, ainsi qu'aux contacts commerciaux. Avec une proportion non négligeable de la population africaine qui constitue la diaspora, il est possible de tirer parti de son expertise en matière d'affaires et de fournir un soutien aux entreprises et aux entrepreneurs de leurs pays d'origine.

Les outils de communication sont indispensables pour promouvoir l'entrepreneuriat. Une attention médiatique positive des entrepreneurs peut aider à changer les attitudes et les perceptions à l'égard de l'entrepreneur en présentant des modèles positifs et en soulignant l'importance de l'entrepreneuriat dans le développement économique. Les réseaux d'affaires en ligne et les réunions virtuelles peuvent faciliter l'échange d'informations entre les entrepreneurs et leurs homologues établis. Par exemple, la Fondation Tony Elumelu, basée au Nigéria, offre un programme de formation en ligne de 12 semaines aux futurs entrepreneurs de toute l'Afrique. De même, les plates-

formes virtuelles peuvent être exploitées pour communiquer aux PME / PMI, aux MPME, ainsi qu'aux femmes et aux jeunes entrepreneurs les informations sur les opportunités d'affaires.

Promouvoir l'entrepreneuriat

Pour changer les mentalités en matière d'entrepreneuriat au niveau sociétal et dissiper les préjugés culturels, en particulier les perceptions négatives de l'entrepreneuriat en tant que choix de carrière, il est essentiel de souligner la valeur de l'entrepreneuriat et sa contribution à la promotion du développement économique. Les entrepreneurs prospères tels que Tony Elumelu et Aliko Dangote, entre autres, peuvent servir de modèles pour les futurs entrepreneurs.

La reconnaissance peut créer de la visibilité et de l'attractivité de l'entrepreneuriat et amener les aspirants à l'entrepreneuriat à se lancer dans cette activité, ainsi que les investisseurs et les décideurs à reconnaître et à soutenir les entrepreneurs. Le prix Anzisha, le premier prix africain destiné aux jeunes entrepreneurs, sensibilise les jeunes entrepreneurs africains innovants. Lancé en 2011, le prix Anzisha est décerné aux jeunes qui ont mis au point des solutions innovantes pour résoudre les problèmes urgents dans leurs communautés.

Les concours de plans d'affaires encouragent les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs à présenter leurs idées et leurs innovations d'entreprise et contribuent à la sensibilisation à l'entrepreneuriat. Les concours de plans d'activités de l'OIT, qui ont lieu chaque année dans différents pays du monde, présentent des entreprises ou des idées remarquables au moyen de plans d'activités.

Les forums peuvent aider à sensibiliser aux opportunités d'entrepreneuriat. Des événements tels que le Forum mondial sur l'innovation et l'esprit d'entreprise aident à sensibiliser et à renforcer le soutien à l'entrepreneuriat dans le domaine de la technologie. De même, la Global Entrepreneurship Week (Semaine mondiale de l'entrepreneuriat) sensibilise les entreprises aux niveaux national, régional et international.

Promouvoir l'éducation à l'entrepreneuriat

Les programmes d'éducation à l'entrepreneuriat peuvent jouer un rôle important en garantissant que les PME / PMI, les MPME et les entrepreneurs possèdent les compétences nécessaires pour créer, exploiter et développer leurs activités. Le programme d'entrepreneuriat Tony Elumelu, qui prévoit de soutenir 10 000 entrepreneurs d'ici 2025, en est un exemple. Au niveau international, des programmes tels que GET Ahead, de l'OIT, regroupent les femmes et les entreprises dans un esprit d'équipe, permettent aux femmes entrepreneurs d'acquérir des compétences et de s'assurer qu'elles ont les compétences nécessaires pour s'engager dans la vie des affaires. De la même manière, Know Your Business de l'OIT est un programme d'éducation à l'entrepreneuriat qui est largement utilisé dans les programmes d'enseignement des écoles et d'autres institutions.

Les programmes d'échanges transfrontaliers peuvent offrir aux futurs entrepreneurs des possibilités d'apprendre des entrepreneurs expérimentés d'autres pays. Erasmus

pour jeunes entrepreneurs, un programme d'échange transfrontalier en Europe qui offre aux entrepreneurs en herbe la possibilité d'apprendre des entrepreneurs expérimentés qui dirigent de petites entreprises dans d'autres pays participants avant de lancer leur entreprise, permet à l'entrepreneur en herbe d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer de petites entreprises et offre l'occasion d'apprendre de nouveaux marchés.

Au niveau continental, l'UA peut prendre plusieurs mesures pour promouvoir les pratiques d'apprentissage et la gestion des connaissances. L'UA peut encourager les États membres et les CER à désigner des représentants des PME dans leurs pays et régions respectifs pour servir d'interface entre le monde des affaires, les décideurs nationaux et l'UA. En plus de renforcer la visibilité du monde des affaires, le représentant des PME, qui représente les intérêts des PME au niveau national, pourrait jouer un rôle crucial dans la défense des intérêts commerciaux des PME, ainsi que dans la formulation de leurs préoccupations au niveau continental. Cela permettra de rendre la politique de l'UA plus favorable aux entreprises régionales et nationales. Dans le même ordre d'idées, l'UA peut nommer un entrepreneur africain bien connu tel que Tony Elumelu ou Aliko Dangote pour agir en tant qu'envoyé spécial pour sensibiliser et renforcer le soutien à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation en Afrique aux niveaux national, régional, continental et mondial.

L'UA peut également jouer un rôle en aidant les CER et les États membres à élaborer des mécanismes pour collecter, traiter et stocker des informations industrielles et techniques sur la production industrielle en mettant en place des observatoires industriels régionaux et nationaux. En outre, l'UA peut soutenir le développement de ressources électroniques pouvant servir de référentiels d'informations sur la fabrication et l'industrie aux niveaux national et régional.

Encadré 12 - Représentant des PME dans l'Union européenne

L'Union européenne a créé le poste de représentant des PME pour défendre les intérêts des PME au niveau continental. Les représentants des PME dans l'UE jouent les rôles suivants:

Agir comme un «chien de garde» - surveille les politiques et les actions touchant les PME;
Développer des méthodologies pour améliorer l'environnement des entreprises pour les PME;

Organiser des «réseaux de PME» et faire connaître les problèmes des PME, y compris leurs intérêts aux niveaux communautaire et national ;

Identifier et communiquer les meilleures pratiques en matière de politiques et de pratiques d'entrepreneuriat ;

Assurer la liaison avec d'autres organisations aux niveaux national, continental et régional ;

Informers les PME et leurs représentants des initiatives législatives ;

Servir de point focal pour les plaintes des PME.

Source: UE - http://ec.europa.eu/growth/smes/business-friendly-environment/small-business-act/sme-envoys/index_en.htm

Pilier 7: Promouvoir l'entrepreneuriat inclusif

Le terme 'entrepreneuriat inclusif', utilisé ici pour désigner les jeunes et l'entrepreneuriat féminin, peut favoriser une croissance inclusive en assurant la participation des femmes et des jeunes aux activités économiques. Il est important de veiller à ce que les jeunes et les femmes possèdent les compétences nécessaires pour se lancer dans le travail indépendant et l'entrepreneuriat afin de renforcer l'environnement entrepreneurial de ces entrepreneurs. Afin de promouvoir l'entrepreneuriat inclusif, la stratégie se concentrera sur les 2 domaines suivants:

- intégrer l'esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes dans les stratégies nationales ;
- assurer l'accès aux soutiens pour les femmes et les jeunes entrepreneurs.

L'entrepreneuriat des jeunes peut être un outil viable pour créer des emplois et contribuer au bien-être des jeunes qui, dans certains pays, constituent la majorité de la population et sont en mesure de stimuler la croissance économique par la création d'emplois en encourageant l'innovation et la compétitivité chez les jeunes entrepreneurs susceptibles de créer des emplois pour eux-mêmes. Au-delà de ses avantages économiques, l'entrepreneuriat des jeunes peut également contribuer au développement social en augmentant les revenus de leurs ménages et en améliorant leur niveau de vie, réduire ainsi la pauvreté et renforcer les moyens de subsistance durables.

L'entrepreneuriat féminin peut jouer un rôle dans la promotion de l'égalité des sexes et l'émancipation économique des femmes tout en contribuant à la croissance économique. Il s'agit là d'une approche viable de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la réduction des inégalités et la promotion de l'inclusion sociale. L'entrepreneuriat féminin peut potentiellement apporter d'importants avantages économiques, une participation accrue des femmes à l'entrepreneuriat ajoutant jusqu'à 1 à 2 points de pourcentage à la croissance annuelle du PIB dans nombre de pays.

En plus de contribuer au développement économique par la création d'emplois et l'autonomisation économique en augmentant leurs revenus, l'entrepreneuriat féminin peut contribuer au développement social en promouvant l'égalité des sexes et, en tant qu'outil d'autonomisation, il peut aider les femmes à réduire leur dépendance et à rompre le cycle de la pauvreté.

La participation des femmes aux micro et petites entreprises (MPE) a été identifiée comme étant un moyen efficace de promouvoir l'autonomisation économique des femmes tout en réduisant la pauvreté et les inégalités en genre. De plus, l'entrepreneuriat féminin peut également contribuer à d'autres aspects du développement social réinvestir dans leurs communautés et dans le bien-être de leurs

familles.

Intégrer l'esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes dans les stratégies nationales

Pour que l'entrepreneuriat contribue au développement économique, les stratégies d'entrepreneuriat, notamment les cadres d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, doivent s'aligner sur les stratégies nationales d'économie et d'entrepreneuriat afin de relever efficacement les défis liés à la création de débouchés économiques pour les femmes et les jeunes entrepreneurs. Bien que de nombreux pays africains aient des politiques en matière d'entrepreneuriat, celles-ci ne sont ni intégrées ni alignées sur des cadres économiques plus larges et, dans certains cas, la capacité institutionnelle pour soutenir la mise en œuvre de ces cadres fait souvent défaut.

Des efforts sont également déployés pour promouvoir l'entrepreneuriat inclusif avec des stratégies en cours d'adoption qui garantissent l'inclusion des groupes socialement défavorisés. Ayant à l'esprit que les femmes entrepreneurs sont confrontées à des contraintes qui entravent leur potentiel économique, notamment les obstacles liés à l'environnement réglementaire, au manque d'accès au financement, à l'éducation et à une formation insuffisante, à l'accès limité aux marchés, aux mesures visant à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes, l'égalité des sexes et une répartition plus équitable des ressources économiques, les meilleurs moyens de subsistance sont en train d'être intégrés dans les cadres nationaux de l'entrepreneuriat pour réduire la pauvreté et les inégalités.

Au niveau international, l'OIT a lancé sa stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin ayant pour objectif de libérer le potentiel des femmes entrepreneurs. La Stratégie assure l'intégration de la dimension genre aux niveaux micro, méso, macro et méta. Au niveau national, plusieurs pays ont élaboré des plans d'action nationaux destinés à promouvoir l'esprit d'entreprise des femmes.

De nombreux gouvernements réalisent de plus en plus qu'une stratégie efficace d'entrepreneuriat des jeunes peut être un outil indispensable pour relever les défis liés à la création d'opportunités économiques pour les jeunes. Alors que le chômage des jeunes en Afrique est actuellement à un niveau sans précédent, associé à l'absence de cadres nationaux complets sur l'entrepreneuriat des jeunes pour relever les défis liés à la création d'emplois et d'opportunités économiques pour les jeunes, les pays développent de plus en plus des stratégies d'entrepreneuriat qui les aideront à relever les défis auxquels les jeunes sont confrontés. En Afrique du Sud, la Stratégie de développement des jeunes entreprises, vise à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et à accélérer la croissance des entreprises détenues et gérées par des jeunes et capables de créer des emplois indépendants chez les jeunes. Elle vise également à lutter contre le taux de chômage élevé parmi les jeunes du pays. Au niveau mondial, les organisations internationales soutiennent les efforts des gouvernements afin de créer des opportunités économiques pour les jeunes, en particulier celles liées à l'entrepreneuriat des jeunes. La CNUCED, en collaboration avec le Commonwealth, a élaboré un Guide de politique d'entreprise des jeunes (à paraître), destiné à aider les décideurs à concevoir des stratégies efficaces d'entrepreneuriat des jeunes qui

répondent aux défis auxquels font face les jeunes entrepreneurs en herbe.

Assurer l'accès aux soutiens pour les femmes et les jeunes entrepreneurs

L'accès au financement reste un obstacle essentiel pour les entrepreneurs, en particulier ceux issus de groupes défavorisés. L'absence de garantie et le besoin de documentation sont des contraintes pour les femmes et les jeunes qui cherchent un financement auprès d'institutions financières. Tandis que l'élimination des exigences en matière de garantie et la réduction des frais bancaires, ainsi que l'utilisation d'approches alternatives d'évaluation du risque de crédit peuvent améliorer l'écosystème financier des groupes défavorisés, les sources alternatives de financement peuvent compléter les sources de financement traditionnelles et aider à combler le déficit de financement des entrepreneurs tout en garantissant l'inclusion financière.

Le financement participatif, qui permet aux particuliers ou aux entreprises de collecter en ligne de petites sommes auprès d'autres particuliers ou d'entreprises et, en utilisant de plus en plus la technologie mobile et les médias sociaux, peut garantir l'accès au financement, en particulier pour les groupes défavorisés. Outre la plate-forme Kiva de prêt en ligne largement utilisée par les groupes mal desservis pour collecter des fonds, d'autres plates-formes de financement participatif telles que Indiegogo, qui aide les entrepreneurs et les PME à collecter des fonds, comblent le déficit de financement. Bien que le financement participatif soit une option viable pour les groupes défavorisés à la recherche de financement pour leurs entreprises en démarrage et qu'il soit prometteur pour de nombreux pays en développement, son potentiel n'a pas encore été exploité, en grande partie parce que l'infrastructure nécessaire au soutien des plateformes en ligne est sous-utilisée.

De plus en plus, les entrepreneurs et les PME utilisent les prêts entre particuliers qui, dans leurs formes actuelles, incluent des plates-formes en ligne qui mettent en contact des emprunteurs qui sollicitent un prêt auprès des prêteurs, pour mobiliser des fonds destinés à soutenir leurs activités. Kiva Zip, une plateforme de prêt en ligne directe entre particuliers, propose de petits prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux entrepreneurs mal desservis. Bien que les approches entre pairs soient importantes pour les PME et les entrepreneurs ayant besoin de capitaux pour démarrer ou développer leurs activités, exploiter leur potentiel pour répondre aux besoins des entrepreneurs et des PME est entravée par le manque de cadres de réglementation, en particulier lorsque les plateformes en ligne sont indéfinies et que l'infrastructure est inadéquate ou sous-utilisée pour prendre en charge les plates-formes en ligne et mobiles.

Les pépinières d'entreprises et les accélérateurs favorisent l'entrepreneuriat inclusif en créant un environnement favorable à l'innovation, en particulier chez les jeunes, et en les préparant à tirer parti des possibilités économiques offertes par l'économie numérique. Des incubateurs en TIC et en entrepreneuriat numérique tels que mLabs ont été mis en place dans différents pays en développement, notamment au Kenya et en Afrique du Sud, tandis que mHub - des organisations en réseau conçues pour répondre aux besoins des entrepreneurs à différents stades de croissance ont été créées en Tanzanie et en Ouganda. Les incubateurs basés sur la technologie assouplissent leurs critères pour s'adapter aux entreprises non basées sur la

technologie. Par exemple, Hub Accra au Ghana soutient les start-ups quel que soit leur secteur, de même que iSpace, un hub technologique affilié qui gère également des programmes sociaux tels que Hack for Good.

Le potentiel des incubateurs, des centres et des accélérateurs pour relever les défis du développement est prometteur. Le gouvernement peut jouer un rôle en soutenant le développement de ces structures en fournissant un soutien financier pour catalyser leur développement. En outre, le gouvernement peut fournir le cadre réglementaire approprié qui facilitera d'autres investissements pour soutenir le développement de ces structures.

Les marchés publics peuvent stimuler la demande et l'offre de produits et services, y compris parmi les groupes socialement défavorisés. Au niveau international, des initiatives telles que la plate-forme mondiale d'action du Centre du commerce international sur l'approvisionnement des femmes fournisseurs de services, qui vise à accroître la part des achats des entreprises, des institutions et des marchés publics sécurisés par ces femmes en les intégrant à des réseaux internationaux, engendrent une plus grande inclusion et l'égalité des sexes. Au niveau national, plusieurs pays ont mis en œuvre des mesures de politique d'achat ciblant les groupes défavorisés. Dans le cadre de sa stratégie visant à intégrer des groupes défavorisés (PDC), la loi sud-africaine sur les achats préférentiels prévoit l'attribution préférentielle de contrats aux Noirs, aux femmes et aux personnes handicapées. De même, en 2013, le Kenya a modifié sa réglementation en matière de passation des marchés, qui prévoit désormais que 30% des appels d'offres soient attribués aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées, offrant ainsi aux PME de groupes défavorisés la possibilité de bénéficier de l'économie traditionnelle.

Le mentorat peut aider les entrepreneurs à surmonter les obstacles qui les empêchent de s'engager dans des activités commerciales en leur fournissant des informations, des conseils, un accompagnement et d'autres services de soutien inestimables aux entreprises pour naviguer dans le monde des affaires et devenir des hommes d'affaires prospères. Pour les femmes chefs d'entreprise qui manquent généralement de confiance en elles pour les affaires, le mentorat peut les aider à acquérir les compétences nécessaires.

De même, les jeunes entrepreneurs n'ayant pas d'expérience professionnelle ou d'indépendance, mais avec une information adéquate et un encadrement de mentors, peuvent acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour s'engager dans une activité professionnelle ou devenir indépendants. Le secteur privé peut fournir des mentors pour aider les femmes et les jeunes entrepreneurs à créer leur entreprise, à comprendre et à naviguer dans les réglementations et d'autres défis liés au climat des affaires et à gérer la croissance.

Les programmes d'éducation à l'entrepreneuriat peuvent jouer un rôle important en veillant à ce que les entrepreneurs possèdent les compétences nécessaires pour créer, exploiter et développer leur entreprise. Le programme d'entrepreneuriat Tony Elumelu, qui prévoit de soutenir 10 000 entrepreneurs d'ici 2025, en est un exemple. Au niveau international, des programmes tels que GET Ahead, de l'OIT, regroupent les femmes et les entreprises dans un esprit d'équipe, permettent aux femmes entrepreneurs d'acquérir des compétences et de s'assurer qu'elles ont les

compétences nécessaires pour s'engager dans la vie des affaires. De la même manière, Know Your Business de l'OIT est un programme d'éducation à l'entreprise qui est largement utilisé dans les programmes d'enseignement des écoles et autres institutions.

Les programmes d'échanges transfrontaliers peuvent offrir aux futurs entrepreneurs des possibilités d'apprendre des entrepreneurs expérimentés d'autres pays. Erasmus pour jeunes entrepreneurs, un programme d'échange transfrontalier en Europe qui offre aux entrepreneurs en herbe la possibilité d'apprendre des entrepreneurs expérimentés qui dirigent de petites entreprises dans d'autres pays participants avant de lancer leur entreprise, permet à l'entrepreneur en herbe d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer de petites entreprises et offre une occasion d'apprendre de nouveaux marchés.

Encadré 13. Pôle de floriculture (Parc commercial de fleurs) - Kenya

Les fleurs sont la troisième source de devises du Kenya. Un groupe de fermes de fleurs dans la région du lac Naivasha représente 70% des exportations de fleurs du Kenya. Les entreprises florales à savoir Oserian Flowers, Panda Farms, Naivasha Flower Farm, Finlay Farms et Groove Farms, emploient plus de 90 000 personnes, dont une majorité de femmes et 500 000 bénéficient indirectement du secteur de la floriculture.

Des routes bien connectées, reliant le groupe de floriculture à Nairobi, sont essentielles pour acheminer les fleurs à l'aéroport international du pays, à Nairobi, avant qu'elles soient transportées quotidiennement vers l'Europe, les États-Unis, le Japon et les Émirats arabes Unis, les principales destinations d'exportation de fleurs. La disponibilité de l'électricité, ainsi que l'accès à une logistique telle que l'emballage et la certification du commerce équitable ont été déterminants pour la croissance et le développement de la grappe.

Annexes

Annexe 1

Objectifs de développement durable (ODD 4, 8 et 9)

ODD 4 - assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous et dans la réalisation de la cible 4.4, qui stipule « augmenter de X d'ici 2030, le nombre de jeunes et d'adultes possédant les compétences requises, y compris des compétences techniques et professionnelles pour l'emploi, des emplois décents et l'esprit d'entreprise.

ODD 8 - Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous et la réalisation de la cible 8.3, qui préconise la promotion de politiques axées sur le développement, qui soutiennent les capacités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encourager la formalisation et la croissance des micro et petites et moyennes entreprises (MPME) grâce à l'accès aux services.

ODD 9 - Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable, encourager l'innovation et atteindre les objectifs suivants, qui appellent à:

- *Développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, y compris des infrastructures régionales et transfrontalières, afin de soutenir le développement économique et le bien-être humain, en mettant l'accent sur un accès abordable et équitable pour tous ;*
- *Promouvoir une industrialisation inclusive et durable et, d'ici à 2030, augmenter considérablement la part de l'industrie dans l'emploi et le produit intérieur brut, en fonction des circonstances nationales, et doubler sa part dans les pays les moins avancés ;*
- *Accroître l'accès des petites entreprises industrielles et autres entreprises, en particulier dans les pays en développement, aux services financiers, y compris un crédit abordable, et leur intégration dans les chaînes de valeur et les marchés ;*
- *Renforcer la recherche scientifique, renforcer les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation d'ici 2030 et en augmentant considérablement le nombre de travailleurs de la recherche et développement par million d'habitants et les dépenses publiques et privées de recherche et développement ;*
- *Faciliter le développement d'infrastructures durables et résilientes dans les pays en développement grâce à un soutien financier, technologique et technique accru des pays africains, des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement ;*
- *Soutenir le développement technologique, la recherche et l'innovation dans les pays en développement, notamment en assurant un environnement politique propice, notamment à la diversification industrielle et à la création de valeur ajoutée aux produits de base.*

Annexe 2
**COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : CADRES D'ENTREPRENEURIAT,
D'INDUSTRIE ET DE SCIENCE, DE TECHNOLOGIE ET D'INNOVATION (STI)**

CER	CADRE PME/MPME	CADRE INDUSTRIEL	CADRE STI
CEN-SAD			
COMESA	<p>Politique MPME du COMESA (2013) définit les MPME comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - micro-entreprises employant 2 à 9 personnes ; - petites entreprises employant 10 à 50 personnes ; - moyennes entreprises employant entre 51 et 150 personnes. <p>Le COMESA compte environ 5 millions de MPME dans la région, qui représentent 50 à 70% du PIB de la région.</p>	<p>La politique industrielle commune du COMESA vise à promouvoir l'industrie manufacturière au sein des États membres.</p>	<p>Lancé en 2013, le Conseil de l'innovation du COMESA fournit des conseils aux États membres sur la connaissance et l'innovation.</p> <p>COMESA STI soutient la création de parcs scientifiques et technologiques, de fonds pour le développement des compétences dans le domaine des TIC et des compétences et de programmes communs pour les TIC</p>
EAC	<p>La politique MME de la CAE est en cours d'élaboration</p>	<p>La politique industrielle de l'EAC (2012-2032) vise à promouvoir l'industrie manufacturière par le biais d'une forte valeur ajoutée et d'une diversification des produits reposant sur les avantages comparatifs et concurrentiels de la région</p>	<p>La stratégie de développement 2011 / 12-2015 / 16 de l'EAC vise à renforcer les efforts visant à développer des systèmes régionaux de R & D industriels, de technologie et d'innovation. La stratégie vise à investir dans l'enseignement supérieur et la formation, le développement technologique et l'innovation.</p>
CER	CADRE PME/MPME	CADRE INDUSTRIEL	CADRE STI

CEDEAO	La Charte des PME de la CEDEAO (2015) - Le Cadre stratégique régional pour le développement du secteur privé vise à promouvoir l'entrepreneuriat durable et innovant en exploitant les connaissances, les ressources et les technologies locales, en mettant l'accent sur l'inclusion et la création de richesse.	Adoptée en 2010, la Politique industrielle commune ouest-africaine (WACIP) vise à exploiter les avantages comparatifs et à promouvoir le développement industriel. Ses objectifs sont: <ul style="list-style-type: none"> - diversifier et élargir la production industrielle de la région en augmentant de 30% la transformation des produits d'exportation d'ici 2030 ; - porter la contribution de l'industrie manufacturière au PIB régional à 20% en moyenne d'ici 2030, passant de 6 à 7% en moyenne actuelle ; - faire passer le commerce intra-régional de 13 à 40% d'ici 2030 ; - augmenter le volume des exportations de produits manufacturés de l'Afrique de l'Ouest sur le marché mondial de 0,1 à 1% d'ici 2030. 	La CEDEAO a adopté son plan d'action en matière de sciences et de technologie (ECOPOST) en 2012. Elle prévoit de créer une direction pour les STI dont l'objectif sera de promouvoir le développement socio-économique.
CEEAC			
IGAD			
SADC		Lancé en 2009, le Cadre de développement industriel de la SADC (2013-2018) vise à promouvoir la modernisation et l'industrialisation dans ses États membres.	En 2014, la SADC a élaboré son plan stratégique de STI pour la période 2015-2020, qui vise à promouvoir la STI dans la région par le biais de la coordination, du développement institutionnel, de l'harmonisation des politiques et de la mobilisation de ressources. La politique semble promouvoir le transfert de technologie et la maîtrise de la technologie dans la région.
UMA			